

*La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne*

**Cahiers Thématiques**

**Cahier 1**

**Structures traditionnelles**

Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



## Remerciements

Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

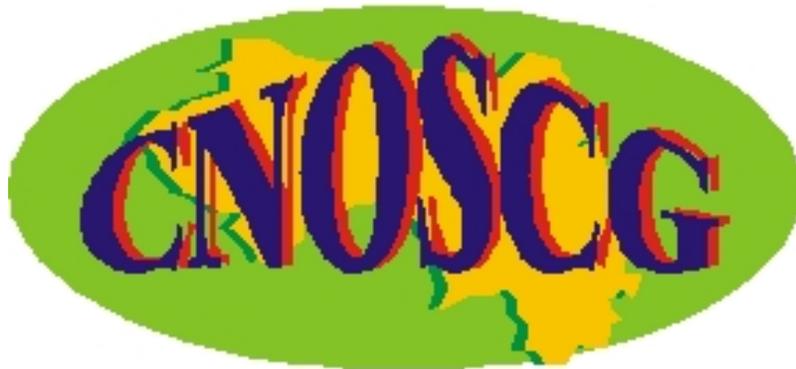
### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD

**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## 1. Introduction

Si l'on veut entreprendre une action qui touche sa propre communauté, il est important d'y impliquer les autres membres. Sinon, on court le risque de voir cette action mal acceptée, ou même rejetée, par toute ou partie de sa communauté. Si, par exemple, Sékou veut planter du manioc derrière sa maison pour le vendre sur le marché, il doit demander l'avis de son voisin, du propriétaire du terrain ainsi que de la communauté afin d'éviter tout malentendu.

### 1.1. Qu'est-ce que c'est qu'une structure ?

Dans notre cas, une structure est un groupe de personnes organisées, possédant généralement un mandat bien défini qui lui est confié par la communauté. La fonction de ces structures est ainsi d'appuyer la communauté et son fonctionnement. Elles établissent des règles et veillent sur leur application, afin de maintenir l'ordre social. Elles communiquent, sensibilisent, conseillent, décident et aident les habitants. Dans la vie quotidienne, nous sommes souvent dépendant de structures locales, dont pour certaines nous faisons partie.

### 1.2. Pourquoi a-t-on besoin des structures dans la prévention et gestion de conflits?

*« Dans le voisinage d'Ibrahima il y a eu une dispute entre la famille Diallo et la famille Sylla. Il s'agit des biens dotaux pour*

*la fille de Diallo qui va se marier avec le fils de Sylla. Le chef de la famille Sylla a demandé de l'argent, mais la famille Diallo veut donner des bêtes au lieu de l'argent. Cette dispute a déjà pris une certaine ampleur en impliquant toutes les autres familles du village. »<sup>1</sup>*

Si Ibrahima se mêle de cette affaire en disant aux parties en conflit: « Arrêtez de vous bagarrer, allons-nous asseoir pour trouver une solution à l'amiable! », cela va-t-il l'aider à résoudre ce conflit ? Probablement pas, car les parties en conflit ne vont pas accepter qu'Ibrahima interfère dans des affaires qui ne le concernent pas. C'est pourquoi Ibrahima a décidé de faire appel à l'intervention du Conseil des Sages, l'ayant estimé plus à même de résoudre cette dispute. Pourquoi? Car le Conseil des Sages est une structure établie, mandatée pour intervenir, capable aussi de se faire entendre de tous pour prévenir et gérer ce type de différends au sein de la communauté. Elle compte parmi ses membres de hautes personnalités expérimentées et respectées par la communauté, qu'elle écoute et considère comme dignes de confiance.

L'expérience montre qu'en ce qui concerne la prévention et gestion des conflits, ces structures locales et régionales font référence à l'adage qui dit : « Quand vous voyez la case d'un voisin qui brûle, vous devez l'aider à éteindre l'incendie, sinon

---

<sup>1</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

le feu finira par atteindre d'autres cases et embraser tout le village». Ces structures interviennent donc comme des sapeurs-pompiers dans de nombreux conflits qui touchent le village, le district, la préfecture ou la région, afin de rétablir la quiétude et la paix dans la localité.

En Guinée, il existe différentes structures pour prévenir et gérer des conflits. Il y a d'une part les structures modernes (voir cahier 3), de l'autre les structures traditionnelles.

## 2. Les structures traditionnelles

### 2.1. Qui fait partie des structures traditionnelles ?

Ces structures traditionnelles peuvent être composées de sages, de religieux, de communicateurs traditionnels, de griots, de femmes, de jeunes, de représentants de différentes ethnies, de représentants des corps de métiers, de leaders d'opinion, de chefs coutumiers, de chefs de tribu, etc. En bref, de toutes personnes ayant une certaine influence dans la communauté. Ces personnes sont invitées et sélectionnées pour:

- leur crédibilité dans la communauté ;
- la confiance portée en eux ;
- la forte écoute dont ils jouissent dans la communauté ;
- leur capacité et leur engagement nécessaires pour prévenir et gérer les conflits.

La composition des structures peut différer selon leur vocation, leur mandat, le type des conflits qu'elles traitent et le territoire sur lequel elles interviennent. En général, on peut faire la distinction entre :

- des structures homogènes : le conseil des sages, le conseil des religieux, le conseil des griots (Djéli Tomba), les confréries des féticheurs, guérisseurs, etc.
- des structures semi-mixtes : le comité de gestion des conflits fonciers, entre éleveurs et agriculteurs, conseils interprofessionnels, conseils des sères, etc.
- des structures mixtes : les comités locaux de paix, etc.

### 2.2. Quelles sont les structures traditionnelles ?

Dans chaque région il existe différentes structures établies selon les besoins et les coutumes. Dans ce cahier, sont mentionnées celles qui existent partout. Voici la liste détaillée des structures dans les différentes régions :

#### 2.2.1. Le conseil des sages

Le conseil des sages a pour vocation, entre autres, de prévenir et gérer des conflits au quotidien. Des conseils des sages existent dans toutes les régions du pays, avec quelques variations. En Haute Guinée, Basse Guinée et Guinée Forestière, des conseils des sages, intégrant certains religieux, existent en parallèle des conseils religieux, tandis qu'en Moyenne Guinée, les mêmes personnes jouent le rôle de sages et de religieux au sein du conseil religieux. Un conseil des sages ne travaille pas sans être entouré des membres du

conseil religieux. Les Imams sont toujours consultés, et s'il y a des représentants d'autres ethnies, ils seront aussi consultés. C'est un système de consensus ancestral qui est au cœur du travail des conseils des sages.

Le rôle de sage incombe à des personnes âgées, expérimentées et très respectées, offrant la garantie de se faire écouter sans courir aucun risque. Les sages utilisent les références aux liens des ancêtres ainsi que des approches religieuses pour résoudre un conflit (voir cahier 2). Voici un exemple:

« Il y avait un conflit entre deux villages voisins de la préfecture de Mandiana, le village Tiko Karakoro et le village Sansando au sujet d'une mare. La mare en question est très proche de Tiko Karakoro et plus éloigné de Sansando. Mais tous les deux réclamaient la propriété de la mare et il y a eu des affrontements qui ont fait beaucoup de dégâts dont un mort. Les tensions étaient telles que les deux villages ont interdit à leurs habitants de séjourner dans l'autre village.



*Un jour, les sages de l'union mandingue ont été appelés pour résoudre ce conflit. A leur arrivée, les sages ont convoqué toutes les autorités, le sous-préfet, le préfet, le représentant du gouverneur, les présidents de CRD et de district, les Imams et quatre sages des deux villages pour s'enquérir des réalités du conflit. Ils se sont rendus ensemble sur le terrain et ils ont entendu les deux parties en conflit. C'était là où ils ont réalisé que la cause fondamentale de la persistance du conflit se trouvait plutôt dans l'attitude du préfet de Mandiana. Parce que le préfet de Mandiana a passé trois nuits dans le village Sansando dans sa tentative de résoudre le conflit, mais sans mettre pieds dans l'autre village. Le village Tiko karakoro s'est énervé et a considéré que le village Sansando lui a donné de l'argent pour trancher en sa défaveur, même si le village Sansando était en réalité le propriétaire de la mare. Après cette phase de vérification, les sages ont demandé les deux parties en conflit de se réunir dans le bureau du sous-préfet, s'ils voulaient mettre fin au conflit. Les sages ont préféré le bureau du sous-préfet au lieu de l'arbre à palabre, parce qu'ils ont privilégié une réunion restreinte afin de permettre à toutes les parties en conflit de dire les vérités. Les parties en conflit étaient d'accord de se réunir. Puis, les sages ont approché le préfet de Mandiana et l'ont conseillé d'accepter qu'on l'accuse publiquement s'il voulait la paix dans sa localité. Le préfet de Mandiana l'a accepté. Lors de la réunion restreinte, le préfet a été accusé par les sages de favoriser le village Sansando. Après la réunion restreinte, les sages ont demandé à tous et toutes de se retrouver à la place publique. Arrivée à la place publique, les sages ont demandé à tout le*

*monde d'observer le silence et d'écouter le sage El Hadj Coulibaly. Ce dernier s'est couché à terre et il a commencé à pleurer. Tout à coup, les femmes de la place publique ont aussi commencé à pleurer. Ce geste fait par El Hadj Coulibaly et les femmes, a beaucoup apaisé les cœurs. Puis, El Hadi Coulibaly a dit aux deux villages qu'ils sont les graines de la mêmealebasse (descendants d'un même ancêtre), et donc qu'ils n'ont pas raison de se quereller à cause de la mare. Il a poursuivi en leur expliquant que la mare a déjà existé avant eux et qu'ils l'ont trouvé ici, mais qu'ils vont l'abandonner à nouveau derrière eux après leur mort. Il leur a aussi demandé de lui montrer celui qui a le premier commencé à pêcher dans la mare. Il n'y avait pas eu de réponse des deux villages, parce qu'ils ne savaient pas qui était le premier, car ils ont compris que la mare existait bien avant eux.*

*Après toutes ces démonstrations, El Hadj Coulibaly a rendu son verdict qui donnait raison aux deux parties mais qui rendait le préfet de Mandiana fautif parce qu'il a aggravé le conflit avec son geste inéquitable. El Hadi Coulibaly leur a dit qu'ils doivent laisser tomber le conflit et accepter de partager la mare, en insistant sur le lien ancestral entre les Keita et les Coulibaly. Tout le monde a accepté son verdict et a applaudit la décision. »*

Cet exemple illustre le rôle des sages dans chaque étape de la gestion des conflits:

1. Lorsque les sages arrivent dans la localité concernée par le conflit, ils s'adressent d'abord aux autorités

administratives (chef de district, président de CRD, sous-préfet, représentant du gouverneur, etc.) et traditionnelles (le sage du village, le sotikémo, le patriarche, etc.), afin de leur exposer le motif de leur visite, et de solliciter leur aval.

2. Ensuite, les sages enquêtent sur la nature du conflit, les parties prenantes (voir cahier 8), et la véracité des différentes revendications. Pour cela, ils approchent les autorités administratives et traditionnelles, les parents et amis, mais aussi les parties en conflit.
3. Munis de ces informations, les sages convoquent une réunion avec toutes les parties concernées, en étroite collaboration avec la localité. Généralement, la réunion se déroule comme suit:
  - Au début de la réunion, les sages rappellent à la population l'intérêt de vivre en paix dans une communauté et de résoudre les différends sur la base des coutumes et mœurs ;
  - Les sages donnent la parole à chaque partie pour écouter sa version des faits, de façon publique. La parole est ensuite donnée aux témoins ;
  - Ensuite, les sages donnent la parole aux notables du village pour faire connaître publiquement leur position par rapport aux différentes déclarations ;
  - Puis, l'Imam et/ou le prêtre, ainsi que le griot, se réfèrent aux liens des ancêtres et aux valeurs religieuses pour apaiser le conflit ;

- Par la suite, les sages annoncent publiquement leur verdict. Si la partie en tort n'est pas prête à le reconnaître, les sages l'isolent afin de le convaincre d'accepter le verdict.
- Finalement, sous les yeux des sages et du public, les parties en conflit se pardonnent et se réconcilient en utilisant la noix de cola, ainsi que d'autres méthodes traditionnelles (voir cahier 10).

Les sages s'adaptent aux circonstances du conflit et aux coutumes appliquées dans la localité. C'est pourquoi leur rôle et le déroulement des opérations varient selon le conflit, les parties prenantes, la tradition et les spécificités régionales.

### 2.2.2. Le conseil religieux

Comme le conseil des sages, le conseil religieux joue un rôle important dans la prévention et gestion de conflits, étant dans son intérêt de maintenir la communauté dans un état de paix et de prospérité. Pour être membre du conseil, la sagesse, la pondération, l'impartialité et la maîtrise des livres saints sont exigées. Avec ces qualités, les membres peuvent « dire la vérité » à toutes les personnes, quelle que soit leur position hiérarchique dans la société. En matière de conseil religieux, on distingue la Ligue Islamique et le Conseil Chrétien, que l'on retrouve partout en Guinée. Dans la région de Mamou par exemple, la ligue islamique est composée de 16 membres et couvre les préfectures de Mamou, Pita et Dalaba, ainsi que les sous-préfectures sous formes de ligues

prélectorales et sous-prélectorales. Les religieux utilisent très souvent les *hadiths* du prophète, les versets du Coran ou de la Bible pour prévenir et gérer un conflit (voir cahier 2). Voici un exemple:

*« A Mamou, il y avait eu la grève des élèves du Lycée Amical Cabral contre le paiement de la contribution des élèves à l'Association des Parents et Amis de l'Ecole et contre les autorités de l'école qu'ils ont accusé de complicité.*

*En protestant contre cet état de fait, les élèves sont sortis dans les rues, les ont barricadées pour empêcher la circulation aux alentours de leur école. Pour impliquer les autres élèves de la ville, ils sont allés au lycée Mbemba Touré pour chercher l'adhésion de ceux-là à leur cause comme il est généralement le cas des grèves chez les élèves à Mamou. Mais malheureusement pour eux et heureusement pour la ville, ces élèves ont refusé de les suivre dans leur mouvement. Pour sanctionner ce refus, les grévistes leur ont jeté des pierres pour les obliger à les suivre, mais la riposte des autres a provoqué un affrontement entre les deux groupes de jeunes qui a paralysé la ville pendant deux jours.*

*Pour restaurer la paix et la quiétude sociale dans la cité, la Ligue Islamique et le Conseil Chrétien en une seule équipe, se sont impliqués dans la résolution de cette crise. Ils se sont rendus dans les différentes écoles et ils ont rappelé aux élèves les hadiths du prophète, les versets du Coran et de la Bible qui se réfèrent aux idéaux de paix et d'entente dans la cité. Les élèves les ont écouté et ont arrêté l'affrontement, parce qu'ils se sont rendus compte de leur offense à Dieu. »*

### 2.2.3. Le conseil des griots

Les griots sont les porte-paroles et les détenteurs de l'histoire. Ils sont organisés et appartiennent au *Djéli Tomba*. Ce réseau est une référence et un instrument incontournable dans la communication, la diffusion de l'information et la sensibilisation, notamment pour le maintien de la paix.

Les membres du *Djéli Tomba* maîtrisent l'histoire des relations humaines et celle de la fondation des communautés. Ils rappellent aux citoyens leurs liens avec les ancêtres, l'histoire des familles, des tribus, des villages et des communautés, ainsi que le sanankouya (voir cahier 2). Les griots peuvent interpellier toute personne, même celles occupant une position hiérarchique élevée.



Parmi les griots, on distingue trois types: les griots chanteurs, les griots instrumentistes et les griots conteurs ou paroliers. C'est le griot conteur qui est le plus impliqué dans la prévention et gestion de conflits. Souvent, le griot conteur accompagne ses paroles avec son instrument de prédilection, qui lui est transmis héréditairement (kora, balafon, ngoni, tambour, etc.), ou il fait appel à un griot instrumentiste. Lorsque le public l'écoute, il se souvient que quelque chose ne va pas, et qu'il faut se pardonner.

Voici un exemple:

« C'était le griot Sory Kandja Kouyaté de la Guinée, l'un des plus grands paroliers de l'Afrique de l'Ouest, qui a réglé le litige entre Lamizana de la Haute Volta (Burkina Faso) et Moussa Traoré du Mali. Le président de la Guinée Sekou Touré, a invité les deux chefs d'Etats à Conakry pour qu'il puisse faire la médiation dans leur conflit frontalier. C'était à cette occasion que Sory Kandia Kouyaté a joué sur leur sensibilité et leur a rappelé l'histoire commune des deux pays en illustrant l'histoire du trésor de Yennenga qui a été remporté par le Burkina et qui est gardé par le Mali. Après Sory Kandja a dit aux deux présidents « Vous avez le même trésor pourquoi vous êtes en conflit ? Lamizana tu veux utiliser la même arme que tu as utilisée contre les blancs contre ton frère ? » Sans répondre au griot, les présidents en conflit se sont levés en larmes et se sont salués et embrassés. Ainsi, avant même l'intervention du président guinéen Sékou Touré, le conflit était fini. »

### 3. A qui s'adresser ?

Régions	Structures traditionnelles sur place
Conakry	Conseil des sages Conseil religieux Les Sèrès Les communicateurs traditionnels Conseil d'Orientation pour la Consolidation de la Paix (COC-Paix), Alliance Régionale pour la Paix (ARP), Comités Locaux pour la Paix (CLP).
Kankan	Conseil des sages Conseil religieux Djéli Tomba Sèrès Alliance Régionale pour la Paix (ARP), Les communicateurs traditionnels
Boké	Conseil des sages Conseil religieux Les Sèrès Les communicateurs traditionnels
Faranah	Conseil des sages Conseil religieux Djéli Tomba Sèrès Les communicateurs traditionnels
N'Zérékoré	Conseil des sages Conseil religieux Les tenants de la forêt sacrée Comité d'entente Pool de médiateurs Alliance Régionale pour la Paix (ARP),

Mamou	Conseil religieux Conseil d'Orientation pour la Consolidation de la Paix (COC-Paix), Alliance Régionale pour la Paix (ARP), Comités Locaux pour la Paix (CLP) Les communicateurs traditionnels
Labé	Conseil religieux Les Sèrès Les communicateurs traditionnels Conseil d'Orientation pour la Consolidation de la Paix (COC-Paix), Alliance Régionale pour la Paix (ARP) Comités Locaux pour la Paix (CLP)
Kindia	Conseil des sages Conseil religieux Les Sèrès Les communicateurs traditionnels

### 4. Questionnaire

1. Expliquez l'importance des structures traditionnelles dans la prévention et gestion de conflits.
2. Quelles sont les structures traditionnelles les plus importantes ?
3. Qui garde la mémoire des structures traditionnelles ?
4. Comment peut-on renforcer les structures traditionnelles dans une société moderne ?
5. Quelles sont les différences entre les structures traditionnelles des villes et celles des zones rurales ?

*La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne*

**Cahiers Thématiques**  
**Cahier 2**  
**Approches traditionnelles**

Édité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD

## 1. Introduction

Les conflits font partie intégrante de la vie des êtres humains. Dans nos relations sociales, il y a toujours des choses à régler. Des conflits existent à tous les niveaux: la famille, la communauté, la politique, les organisations, etc. Les conflits sont inévitables, mais sont pas systématiquement négatifs, car ils peuvent être une opportunité de transformation, de meilleure entente, de nouvelles idées, pour autant qu'ils soient réglés d'une manière non-violente et constructive.

Prévenir et gérer les conflits est important pour l'existence, le maintien et le développement d'une société. Pour gérer ces conflits, les peuples de tous les pays du monde ont développé différentes approches selon leur culture.

### 1.1. Qu'est-ce que c'est une approche?

Dans notre cas, une « approche » est l'ensemble des actions convergentes pour arriver à un but déterminé. Par exemple : *« Fatoumata, une couturière de Conakry, s'est mariée avec Mamadou qui habite à Macenta. Elle aimait son métier, mais à son arrivée à Macenta elle a fait face à beaucoup de problèmes pour continuer son travail: Elle n'a pas trouvé les tissus qu'il fallait pour faire des vêtements. En plus, les femmes à Macenta ne pouvaient pas acheter des vêtements aussi chers. Un jour alors qu'elle était dans son atelier de couture sans aucune cliente, Fatoumata a décidé d'abandonner son métier et de commencer à planter du*

*manioc pour le vendre sur les marchés comme elle avait vu chez ses nouvelles copines à Macenta. Mais Fatoumata ne savait pas comment planter ni récolter, mais elle ne voulait pas l'avouer. Donc elle a souvent rendu visite à ses copines dans leurs champs afin de leur poser en cachette des questions et observer leur travail et pour apprendre »<sup>1</sup>*

Quel est le problème de Fatoumata? Elle ne sait pas quelle approche utiliser pour acquérir les compétences nécessaires à la culture du manioc. Comme elle ne la connaît pas, elle risque, par manque de compétences, de ne pas pouvoir produire de manioc et par conséquent de ne pas générer de revenu pour sa famille. Il est frustrant de ne pas savoir quelle approche utiliser lorsque nous sommes convaincus de nous lancer dans une action.

### 1.2. Pourquoi faut-il définir des approches dans la prévention et gestion de conflits?

Comme dans la plantation, où l'on a besoin de définir des approches distinctes pour connaître la culture de chaque légume, manioc, carottes, pommes de terre, etc. il nous faut aussi identifier différentes approches pour la prévention et la gestion de conflits. Une approche peut être juste et efficace à

---

<sup>1</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

un moment donné, pour un conflit donné, mais pas pour un autre. C'est pourquoi, il faut déterminer une approche adaptée au type de conflit, au contexte, aux parties prenantes et à d'autres critères. Les outils d'analyse de conflits (voir cahier 8), par exemple, aident à mieux cerner les approches qui pourraient être pertinentes pour résoudre le conflit en question.

En matière de gestion de conflits, les approches peuvent être modernes (voir cahier 4) ou traditionnelles. Parfois, les approches modernes et traditionnelles sont utilisées conjointement (voir cahier 5). Les approches traditionnelles sont souvent appliquées par des structures traditionnelles (voir cahier 1), et les approches modernes par des structures institutionnelles et des structures modernes issues de la société civile (voir cahier 3).

Dans ce cahier, nous nous intéressons aux approches traditionnelles, la Guinée disposant de très riches traditions de gestion de conflits, qu'il est important de connaître.

## 2. Les approches traditionnelles

Les approches traditionnelles visent à trouver une entente à l'amiable, souvent plus durable et n'affectant pas le tissu social. Quasiment chaque élément de la tradition peut être utilisé pour la prévention et la gestion de conflits. Comme mentionné ci-dessous, les acteurs ou les structures de prévention et gestion de conflits choisissent les approches

traditionnelles les plus évocatrices et les adaptent selon le cas et les besoins.

### 2.1. Quels sont les outils traditionnels d'alerte précoce ?

L'alerte, c'est le feu rouge qui dit « attention, quelque chose risque de se passer ! ». Pour prévenir les communautés, les Guinéens développent des outils spécifiques pour diffuser des messages d'alerte précoce:

- La tabala: c'est une sorte de tam-tam utilisée pour véhiculer le message au sein de la communauté. Chaque sonorité possède une signification particulière.
- Le crieur public: Il est un formidable informateur et mobilisateur qui dit ce qui va ou ne va pas dans telle ou telle partie de la contrée, ainsi que des dispositions à prendre.
- Porte-à-porte: On envoie quelqu'un faire du porte-à-porte pour transmettre un message.

Les outils traditionnels d'alerte impliquent que les destinataires soient initiés afin qu'ils comprennent les messages transmis. Par exemple, si on annonce la mort d'un chef de quartier par la tabala, il faut que les gens puissent déchiffrer le message pour le comprendre. La modernisation du pays entraîne une tendance à la perte de ce savoir dans certaines parties de la Guinée.

## 2.2. Quel est le danger des rumeurs ?

La rumeur est un phénomène de transmission large d'une histoire à prétention de vérité et de révélation par tout moyen de communication, formel ou informel.

En Guinée, l'utilisation des téléphones mobiles, par exemple, facilite la propagation des rumeurs de façon très rapide et incontrôlable, ce qui peut engendrer des conflits.



Voici un exemple:

« En Guinée forestière il y a eu une rumeur selon laquelle, à Pita, les Peuls sont en train d'agresser les Forestiers. Il y aurait pu avoir des réactions violentes des Forestiers sur les Peuls en Guinée forestière. Heureusement, le président de la coordination de la Guinée Forestière, a appelé l'alliance

régionale de la paix à Labé pour vérifier l'information. L'alliance régionale de la paix a donné au président de la coordination de la Guinée Forestière les numéros de téléphone du préfet, du sous-préfet et du président de la communauté rurale du développement (CRD) concernée. Le président s'est renseigné auprès d'eux et il s'est rendu compte que l'information n'est pas exacte. Comme ça aussitôt, il a démenti la fausse rumeur tout en donnant la bonne information ; ce qui a permis d'éviter une confrontation interethnique. »

Les rumeurs obéissent à une logique et à des règles dont les mécanismes ont été identifiés :

- Processus de réduction : le message initial est simplifié au fur et à mesure de sa propagation.
- Processus d'accentuation : les personnes sélectionnent les détails ou ajoutent des explications afin de renforcer la cohérence ou l'impact du récit.
- Processus d'assimilation : les personnes s'approprient le message en fonction de leurs valeurs, croyances ou émotions.

L'un des principes de la rumeur est qu'elle est tenace. Un simple démenti est généralement inefficace pour désamorcer une rumeur.

### 2.2.1. Que doit-on faire si on entend une rumeur ?

N'agis pas immédiatement ! L'exemple montre qu'il est crucial, avant tout, de vérifier l'information auprès d'une ou plusieurs personnes fiables, si possibles témoins directs. Il

s'agit de déterminer si l'on a affaire à une rumeur ou à une information avérée.

Après la vérification des informations, il faut informer aussi les gens sur la vérité pour prévenir les réactions négatives. Ce sont souvent des vecteurs fiables comme la société civile, les communicateurs traditionnels, les représentants ethniques, les sages, les religieux, les femmes ou les leaders de la jeunesse, qui sensibilisent leur communauté sur le contenu de la rumeur et son caractère mensonger ou, le cas échéant, sa véracité (à travers des séances de sensibilisation, de porte-à-porte, au baptême, à la prière dans les mosquées, à la radio, à la TV, dans la presse écrite et autres). Dans l'exemple précédent, le président de la coordination de la Guinée Forestière, en collaboration avec d'autres hautes personnalités, a sensibilisé les citoyens de la Guinée Forestière. Les gens l'ont écouté et l'ont cru parce qu'ils lui font confiance.

A retenir que les deux principales approches sont la vérification de l'information et la sensibilisation:

Approche	Public cible	Lieu	Personne responsable
Vérification de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les sages</li> <li>• les autorités locales et administratives</li> <li>• les leaders d'opinion</li> <li>• chefs coutumiers</li> <li>• société civile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mosquée</li> <li>• Eglise</li> <li>• Tous autres lieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les sages</li> <li>• les autorités locales et administratives</li> <li>• les leaders d'opinion</li> <li>• chefs coutumiers</li> <li>• société civile</li> </ul>

Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sages</li> <li>• Religieux</li> <li>• Jeunes</li> <li>• Les femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mosquée et église</li> <li>• Foyer des jeunes et école</li> <li>• Sères, baptêmes</li> <li>• Lieu d'initiation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêtre</li> <li>• Imam</li> <li>• Responsable de jeunesse &amp; chef d'établissement</li> <li>• Responsable des organisations féminines</li> </ul>
-----------------	--	--	---

### 2.3. Quelles sont les approches traditionnelles dans la prévention et gestion de conflits?

#### 2.3.1 Les liens des ancêtres: Respect de pactes et alliances

L'histoire des liens des ancêtres relève des relations qui unissent les différentes familles, communautés à travers la parenté, les liens de mariage, la cohabitation, les migrations, l'établissement d'amitiés, le cousinage, les neveux ou le sanankouya. Le sanankouya relève des pactes entre les familles. En racontant l'histoire des liens ancestraux, on rappelle aux parties en conflit que, par exemple, leur grand père était respecté et possédait de nombreuses qualités. On établit donc le lien entre l'intéressé et son ancêtre, et on l'incite à prendre modèle sur lui. Il tente alors de prouver qu'il est l'enfant d'une lignée et qu'il est digne de ses ancêtres, dans toutes les circonstances. Il se voit mis en valeur et glorifié, pouvant ainsi pardonner et abandonner le problème à l'origine du conflit.

Ce sont principalement les communicateurs traditionnels, les griots, les sages, les religieux, les patriarches (doyens du village) et sotikémo qui connaissent les lignées et les utilisent aux fins de trancher un conflit dans le principe du respect des pactes et alliances. Très souvent, le rappel des liens aux ancêtres est arrangé dans le sens de l'apaisement. Mais parfois, quand l'intéressé est réticent ou considéré comme nuisible à la communauté, obligation est faite de divulguer les secrets et de dévoiler les aspects négatifs des liens ancestraux.

A titre d'exemple :

« A Mamou, dans la sous-préfecture de Porédaka, il y avait un conflit qui opposait les deux villages Ndiaré et Bantankoutou, dont l'un est autochtone (Bantankoutou) et l'autre immigré (Ndiaré). Le village de Ndiaré a été installé par les ancêtres du village de Bantankoutou, qui a prêté à Ndiaré les domaines pour la survie. Le conflit est né comme suit:



Les ressortissants du village de Bantankoutou reprochaient à l'autre village de Ndiaré de ne pas respecter le pacte qui a été conclu entre les deux villages. Le pacte dit que le village immigré doit chaque fois demander pour l'usage de toute

surface cultivable de la localité en présentant les noix de cola au village autochtone. Ce pacte a été respecté depuis la colonisation jusqu'au début du conflit en 2011.

Les ressortissants de Ndiaré trouvaient caduc d'appliquer le pacte, parce qu'ils estimaient qu'ils habitent depuis longtemps dans cette localité et en tant que Guinéens donc ne doivent plus demander la permission au village de Bantankoutou pour cultiver dans cette localité.

Ce différend entre les deux communautés, a causé des dégâts matériels importants, des blessés et un mort. Saisie du dossier, la justice a été incapable de résoudre le problème. Les membres de la ligue islamique régionale de Mamou se sont impliqués pour calmer la situation. Ils ont rencontré les ressortissants de Bantankoutou et ceux de Ndiaré séparément afin de connaître leurs prétentions respectives. Ensuite ils les ont réunis dans un espace de dialogue. Ils ont fait référence au pacte qui lie les deux villages et ont expliqué pourquoi il faut le respecter. Mais ils ont aussi demandé au village de Bantankoutou de laisser cultiver les ressortissants de Ndiaré les domaines sur lesquels ils se trouvent déjà. Les deux parties étaient d'accord et la situation s'est calmée, même si le conflit n'est pas encore définitivement résolu. ».

Cet exemple montre que la référence aux liens ancestraux et aux pactes, qui lient les deux parties en conflit, les amène à accepter et à comprendre que telle ou telle partie ne doit pas pénaliser son cohabitant. Son ancêtre et ses parents, qui se sont succédés n'ont pas violé le pacte et que ce n'est pas à lui de violer ce genre de principe aujourd'hui.

Voici un autre exemple où sont évoqués les liens ancestraux entre une famille autochtone et une famille étrangère vivant dans le même village. En Afrique, l'étranger est sacré et un adage dit qu'« il faut préférer mourir pour son étranger que pour sa propre cause ». Ceci est illustré par nombre d'agressions que les gens acceptent quand elles sont tournées contre eux-mêmes, et réprouvent lorsqu'il s'agit d'un étranger.

Pour illustration :

*« Il y a eu un conflit foncier entre une famille autochtone et une famille étrangère dans un village. A coup de tabala, les habitants du village se sont réunis sous l'arbre à palabre. Le patriarche leur a dit « il y a trop de bêtises dans mon village ». L'Imam est intervenu et a dit au patriarche « calmez-vous ». Parce que si le patriarche s'énerve comme ça, il pourrait raconter les mauvais côtés des liens entre les familles, ce qui pourrait dénouer leurs liens. Après le patriarche s'est calmé, il a demandé aux familles de raconter ce qui s'est passé. Les deux chefs de famille se sont mis à s'expliquer. Quand ils ont fini, le patriarche s'est référé aux liens des ancêtres en disant au chef de famille autochtone: « C'est ton grand-père qui a fait arrêter l'autre famille étrangère ici. Cette famille était en transit et ton ancêtre a dit qu'elle peut rester ici avec votre famille, parce qu'il ne voulait pas rester seul dans ce village. C'est donc maintenant ton étranger. Est-ce que tu peux faire la guerre à ton étranger?» C'était là-bas où le conflit s'est arrêté, parce que la famille autochtone s'est rendu compte des grands actes que son grand-père a fait et*

*que son étranger est sacré. La famille autochtone a donné à la famille étrangère un domaine plus grand encore. Le patriarche et l'Imam sur place ont témoigné de la solution trouvée entre les deux familles. »*

Ces exemples illustrent le fait qu'après lui avoir rappelé l'histoire de ses ancêtres et de leurs actes, une personne peut accepter certaines conditions qu'elle a refusée auparavant.

### **Le Sanankouya (Cousinage à Plaisanterie)**

Le Sanankouya, ou cousinage à plaisanterie, fait référence à un pacte entre deux familles qui repose sur leurs liens historiques. Ce pacte dit qu'ils doivent se respecter et se pardonner, ce qui s'illustre souvent par des moqueries.

Par exemple : *« l'ancêtre de la famille Touré a été reçu par l'ancêtre de la famille Soumah qui était le roi. Le roi était tellement craint par les gens que personne ne lui disait la vérité. C'était seules les familles Touré, Bangoura et autres, bref, les sanankous, qui pouvaient lui dire la vérité. Ces familles ont été obligées de faire le sanankouya avec la famille régnante pour qu'il n'abuse pas de son pouvoir. Même aujourd'hui, toutes ces familles sont obligées de dire la vérité et les Soumah doivent l'accepter. »*

Auparavant, le sanankouya ne s'exerçait qu'au sein d'une même ethnie, comme par exemple la famille Soumah avec la famille Bangoura dans l'ethnie Soussou.

Voici un exemple :

*« Il y avait un conflit de terre qui a opposé la famille Soumah à la famille Bangoura dans la préfecture voisine de Coyah pendant plus de trente ans. Tous les juges de paix qui se sont succédés dans la ville ont échoué dans sa résolution. Siriman Kouyaté, un grand magistrat de Guinée, est venu s'installer en tant que juge de paix dans cette ville et il a mis tout Coyah au défi en promettant qu'il mettrait fin au conflit demain. Mais les gens n'y ont pas cru, parce qu'ils ne savaient pas que Siriman Kouyaté est de la famille authentique des griots du balafon de Soumaouro. Très tôt le matin, il est venu avec sa guitare et il l'a mis derrière son bureau au tribunal avec son grand boubou. Devant le juge de paix, chaque famille s'est expliquée et défoulée pendant deux heures. Après les avoir écouté, le juge de paix, Siriman Kouyaté, a ordonné le retrait de la cour. Siriman Kouyaté s'est retiré en tant que magistrat et est ressorti en griot avec son balafon et son gros boubou. Il a démontré dans une chanson que la terre, l'objet du conflit n'appartient à personne et il a demandé aux Soumah dans cette chanson « pourquoi vous ne voulez pas héberger les étrangers chez vous comme vos ancêtres l'ont fait auparavant? » Et il a rappelé aux Soumah que les premiers qui sont venus chez eux étaient les Bangoura. Quand il a chanté « si vous refusez de donner des terres aux Bangoura, comment vont-ils vivre ? » Après cette chanson, le patriarche des Bangoura et le patriarche des Soumah se sont levés en larmes en s'embrassant et le conflit a pris fin. »*

### **2.3.2 L'approche religieuse**

Environ 90% des Guinéens étant musulmans, l'approche religieuse islamique joue un rôle important dans la gestion des conflits. Le Coran est utilisé principalement par les sages et les Imams, dans la prévention d'un conflit ou pour résoudre des disputes. Ils récitent des versets du coran et des hadiths du prophète, qui illustrent ses pratiques et comportements face à certaines situations de la vie. Puis, ils comparent la pratique et le comportement du prophète avec le problème posé et expliquent quelle a été l'attitude du prophète Mohammed placé dans une situation similaire. Le rappel aux versets et hadiths éveille les consciences, amène les gens à de meilleurs sentiments, apaise les cœurs, et, finalement, les parties acceptent de s'en remettre « à la volonté de Dieu ».

Cette approche ainsi est souvent utilisée par les sages et les Imams pour résoudre des conflits en cours, mais aussi pour les prévenir. Ainsi, lors des sermons du vendredi, l'Imam peut focaliser l'objet de la prière sur un problème particulier touchant la communauté. L'Imam sensibilise alors la communauté avec des conseils prônant l'unité et l'amour mutuel, tel qu'il est exigé pour tout croyant.

Pour les chrétiens, il est fait référence à la Bible, et parfois, les deux références peuvent être utilisées simultanément :

*« Il y avait un conflit entre les ressortissants Kissiens de la préfecture de Kissidougou et ceux de la préfecture de*

*Guéckédou parce que toutes les deux voulaient représenter la communauté Kissienne dans un parti politique.*

*Le Pasteur de l'église protestante et évangélique de Kankan, Elie Feindouno, a été appelé pour résoudre le conflit. Il a fait un communiqué qui disait qu'un nouveau pasteur, est venu parce qu'il aimerait bien rencontrer les Kissiens de Kankan. Il ya eu une forte mobilisation, le pasteur a commencé la réunion avec une coutume en demandant de lui montrer le sage le plus âgé et le plus respecté. Les gens lui ont montré ce vieux et le pasteur lui a demandé gentiment de venir devant. Le pasteur lui a offert une chaise à côté d'une natte et d'une bassine,alebasse d'eau.*

*Les deux livres saints dans les mains, il a demandé « Quels sont ceux qui disent qu'ils sont chrétiens? ». Ils ont levés les mains et le pasteur les a demandés de passer d'un côté en leur tendant la bible et leur rappelant le contenu de la bible où Jésus demande de s'aimer les uns les autres. Puis il a demandé « Quels sont ceux qui disent qu'ils sont musulmans? ». Et ils ont levés la main et le pasteur a procédé de même manière avec les musulmans en leur incitant de suivre les principes du coran qui interdisent la division et qui demande de s'unir. Puis le pasteur a demandé à tout le monde s'ils sont d'accord d'accepter de s'unir et de vivre ensemble et chercher à résoudre les problèmes les plus brulants comme la corruption... Ils ont accepté ses propositions. A la suite, le pasteur a demandé deux représentants de Kissidougou, deux représentants de Guéckédou, de venir devant et il a dit « Regardez ce que je suis en train de faire, j'ai pris les pieds du vieux et je les lave dans l'eau de la bassine. » Le pasteur a*

*demandé au vieux de pardonner ses enfants, qui ont montré des mauvais comportements. Puis le pasteur a pris une noix de cola, l'a fendue et a donné un cotylédon au vieux pour croquer et les deux étaient assis sur la même natte et ont bu la même eau. Le pasteur a demandé aux représentants de Kissidougou et aux représentants de Guéckédou de faire la même chose et ils l'ont fait aussi. Puis il a demandé aux gens de s'embrasser. Depuis ce jour, ce conflit est terminé et les deux communautés se sont réconciliées. »*

Le pasteur a fait référence à la Bible et au Coran pour apaiser les cœurs. De plus, il a exécuté l'acte religieux de laver les pieds et de boire l'eau ensemble, qui signifiant que l'on aime l'intéressé, qu'on partage ses valeurs et qu'on lui marque un grand respect.

### **2.3.3. L'Arbre à Palabre**

Dans certaines localités, le pied d'un grand arbre constitue souvent un lieu de rencontre et de discussions pour les habitants. Lorsque des problèmes sérieux surgissent dans la communauté, ses membres s'y retrouvent pour discuter, débattre, trouver une solution et se réconcilier. L'arbre à palabre n'est pas un lieu proscrit, chacun a le droit de s'y retrouver et assister aux débats.

De nos jours, en milieu urbain, certains vestibules d'habitations peuvent servir «d'arbre à palabre ». Ces lieux permettent d'accueillir un nombre restreint de personnes et sélectionnées, sans que tout le monde puisse y participer comme sous l'arbre à palabre. Voici un exemple :

*« Dans la zone minière de Kéniéro, qui fait partie de Kouroussa, il y a eu un conflit domanial lié à l'exploitation de la zone entre deux villages voisins composés des descendants d'un même ancêtre. Il y a eu même des coups de feu avec mort d'hommes, et donc la justice a été saisie.*

*Informé de ce conflit, le CROSC de Kankan est intervenu, notamment le 1<sup>er</sup> vice-président Sékou Condé et le 2<sup>ème</sup> vice-président du CROSC, Frantoman Condé, qui était l'un des ressortissants de la localité. Ces deux membres du CROSC sont partis pour s'enquérir de la situation et d'une possibilité d'intervention de la société civile.*

*Suite à l'établissement d'un rapport qui a narré la situation et alerté des conséquences de la persistance de cette situation, Sékou Condé et Frantoman Condé ont demandé aux sotikémo des deux villages de convoquer une grande rencontre avec les ressortissants, les premiers responsables de la société minière, les chefs des districts, l'autorité administrative et des griots du Djéli Tomba.*

*Cette grande rencontre a été faite à travers la pratique de l'arbre à palabre, mais dans un vestibule. Chaque village a envoyé des représentants composés du sotikémo, de l'Imam, du responsable des jeunes, de la responsable des femmes et des ressortissants. Le sotikémo a ouvert le débat sous l'arbre à palabre en sollicitant de trouver une solution à la crise et a donné la parole au griot du Djéli Tomba. En jouant le rôle de modérateur, le griot est intervenu en transmettant le contenu de la parole de sotikémo aux participants. Il a appelé à la patience et demandé à chacune des personnes en conflit de*

*s'expliquer sans violence et dans un état d'âme qui ne peut pas frustrer les autres. Après les explications, il a rappelé l'histoire de la naissance des villages et le lien de parenté qui existe entre les deux villages dont, un, est pour le grand frère et l'autre pour le jeune frère. Il a aussi abordé comment les mariages se sont passés entre eux. Il a ensuite expliqué l'intérêt de s'entendre pour une exploitation du domaine au profit des deux villages dans le cadre du développement harmonieux de leur localité. Il a en outre démontré que si les gens ne s'entendent pas et continuent de s'entretuer que l'Etat, qui a déjà introduit le dossier à la justice à cause des mort d'hommes, va fermer les mines. Quand le griot a fini de transmettre la parole de sotikémo, la parole a été donnée à l'Imam. Il a rappelé aux personnes en conflit, les principes de l'islam. A la fin, le sotikémo a pris la parole en priant les deux villages à enterrer les différentes haches de guerre. Il a ordonné au jeune frère de donner les dix noix de cola et le pain blanc au grand frère pour lui présenter les excuses. Le grand frère a accepté et la solution a été trouvée.*

*Malheureusement, les ressortissants ont pu attiser le conflit à travers la justice qui a saisi le dossier. Chaque groupe de ressortissants a soudoyé l'administration et la justice à coût d'argent pour que le jugement soit rendu en faveur de son village. Donc les mines sont toujours fermées et le conflit n'est pas terminé. »*

L'exemple montre qu'il y a une hiérarchie sous l'arbre à palabre, dont les principaux acteurs sont le doyen du village

(le notable, patriarche ou le sotikémo), le griot et l'Imam ou le prêtre :

1. Le doyen du village invite les participants sous l'arbre à palabre parce qu'il est la plus haute instance sur le plan social. Souvent très âgé, il est entouré de conseillers. Il peut déléguer son pouvoir à une tierce personne pour présider les débats et trancher les litiges, tout en gardant le processus sous sa direction et son influence. Il fait part de sa décision sous forme d'entente ; il détermine qui a tort et qui a raison et s'il y a une sanction à prendre. Après avoir rendu sa décision, le doyen du village demande à celui qui a tort de présenter les noix de cola pour s'excuser, et à l'autre de pardonner et finalement aux deux de se réconcilier (voir cahier 10).
2. Le griot joue souvent le rôle de modérateur. Il distribue la parole aux personnes en conflits et aux témoins. Le griot fait aussi recours à sa connaissance de la tradition et rappelle aux parties prenantes les faits historiques qui lient les personnes en conflit. C'est aussi le griot qui relaie à haute voix la décision du doyen du village.
3. L'Imam ou le prêtre se réfère aux versets du Coran, aux hadiths du Prophète, ainsi qu'aux prescriptions de la Bible pour comparer le litige avec un problème similaire auquel Mohammed ou Jésus a été confronté à son époque. L'Imam ou le prêtre est aussi le témoin oculaire de toutes les décisions du doyen.

Donc c'est le griot et l'Imam qui contribuent à apaiser les tensions, mais ils n'ont pas le pouvoir de trancher dans un

conflit. Le déroulement et les protagonistes de l'approche « arbre à palabre » peuvent varier selon les coutumes et la région.

### **3. Pour quels conflits les approches traditionnelles sont-elles appliquées ?**

Les approches traditionnelles sont souvent appliquées dans les types de conflits suivants:

- Conflits domaniaux (foncier)
- Conflits politiques
- Conflits religieux
- Conflits ethniques
- Conflits inter-communautaires
- Conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Conflits conjugaux
- Conflits successoraux (héritage)
- Conflits entre locataires et concessionnaires

### **4. Questionnaire**

1. Quelles sont les approches traditionnelles que vous connaissez ? Racontez un exemple.
2. Dans cet exemple, quels sont les éléments importants qui ont aidé à résoudre le conflit ?
3. Est-ce que les approches traditionnelles sont seulement liées aux structures traditionnelles ? Est-ce qu'il y a

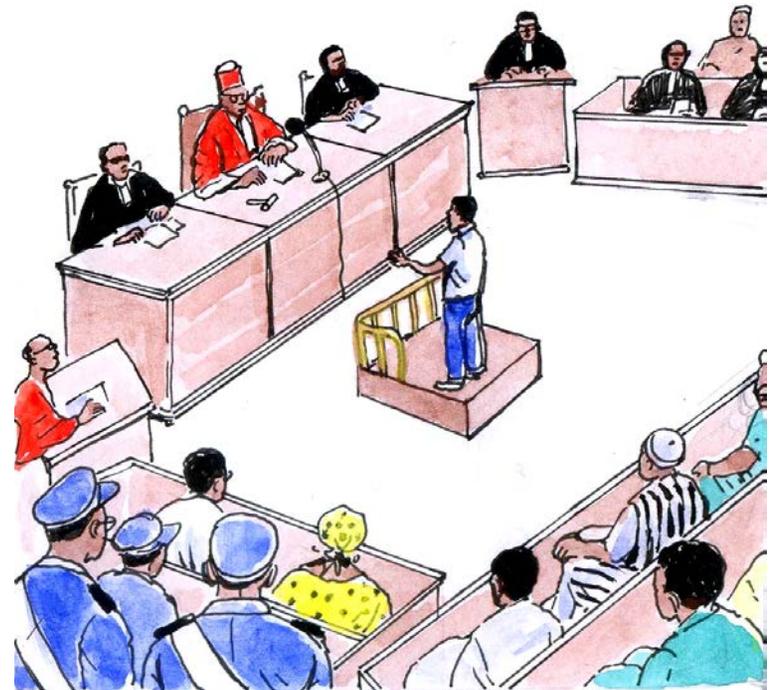
d'autres structures où les approches traditionnelles sont appliquées ?

4. Sur quel niveau de la société les approches traditionnelles sont-elles appliquées ?
5. Quelles sont les influences modernes sur les approches traditionnelles ? Est-ce qu'elles changent à cause de la société moderne ? Est-ce qu'elles sont adaptées aux temps modernes ? Cherchez un exemple et observez si et comment les approches traditionnelles s'adaptent.

*La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne*

***Cahiers Thématiques***  
**Cahier 3**  
**Structures modernes**

**Edité par**  
**le Conseil National des Organisations**  
**de la Société Civile Guinéenne**  
**Mars 2012**



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD

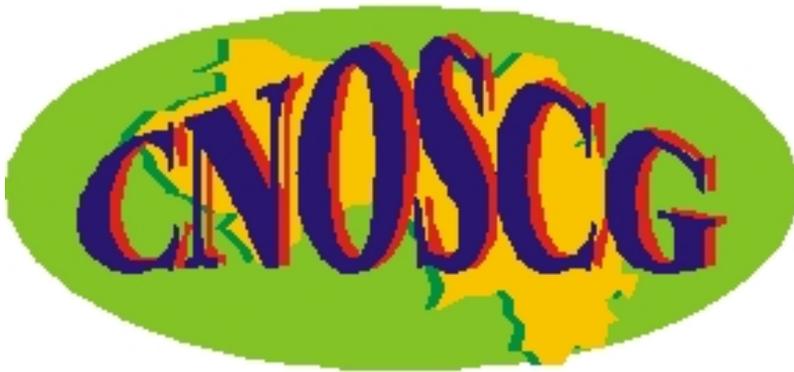
### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

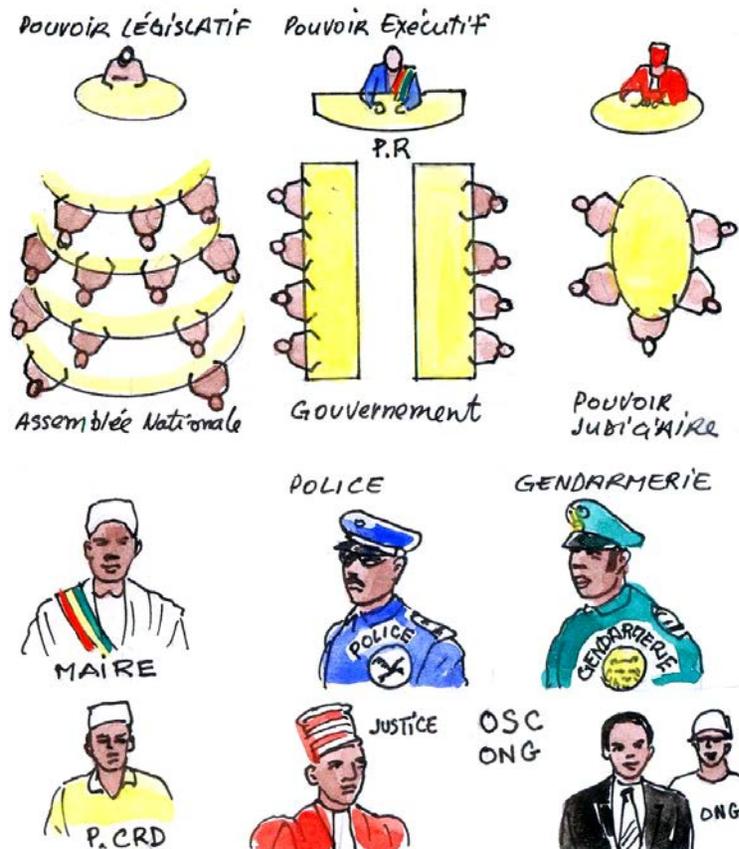
- Union Européenne, SCAC, PNUD

**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## 1. Introduction

Nous avons déjà décrit les structures traditionnelles utilisées en Guinée dans la prévention et résolution de conflits (Cahier 1). La Guinée étant un état moderne, de droit, il est nécessaire de décrire de même les structures modernes. Mais tout d'abord, un petit rappel pour ceux qui ont déjà lu le cahier n°1 sur les structures traditionnelles.



### 1.1. Qu'est-ce que c'est une structure ?

Dans notre cas, une structure est un groupe de personnes organisées, possédant généralement un mandat bien défini qui lui est confié par la communauté. La fonction de ces structures est ainsi d'appuyer la communauté et son fonctionnement. Elles établissent des règles et veillent sur leur application, afin de maintenir l'ordre social. Elles communiquent, sensibilisent, conseillent, décident et aident les habitants. Dans la vie quotidienne, nous sommes souvent dépendant de structures locales, dont pour certaines nous faisons partie.

### 1.2. Qui fait partie des structures modernes ?

Parallèlement aux structures traditionnelles, il existe des structures modernes pour la prévention et gestion de conflits. On distingue deux sortes de structures modernes : les structures relevant des pouvoirs publics (collectivités locales, tribunaux, institutions publiques, etc.) et celles relevant des citoyens, notamment celles appartenant à la société civile.

Les structures traditionnelles et les structures modernes sont complémentaires.

Le mode d'appartenance à une structure moderne peut répondre à plusieurs critères :

- Etre élu membre de la structure, selon un processus démocratique ;

ou

- Etre nommé par les pouvoirs publics ;  
et/ou
- Etre sélectionné sur la base de son éducation et de ses capacités.

Les personnalités actives dans les structures traditionnelles le sont souvent aussi dans les structures modernes.

Les citoyens se méfient généralement des structures modernes, notamment des structures publiques, car, parfois, le mode de désignation des postes n'est pas transparent. Dans de nombreuses localités, ces institutions sont absentes, par manque de ressources, d'infrastructures ou de moyens de transport. Par exemple, les tribunaux ne disposent pas toujours de locaux pour siéger. Pour ces raisons, ces structures modernes ont du mal à s'installer dans les régions, notamment dans les zones rurales difficiles d'accès.

Malgré ces déficits, il est nécessaire que les citoyens renforcent leurs liens avec les institutions publiques.

## **2. Quelles sont ces structures modernes?**

Les structures modernes publiques se construisent autour des principes de séparation des pouvoirs dans un état moderne ; pouvoirs partagés entre pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.

Au niveau local, les autorités sont soit élues, au sein des collectivités territoriales (CU, CR), soit nommées par le

gouvernement au sein de l'administration déconcentrée. Le système de la justice et la police fait partie du pouvoir judiciaire.

Les autres types de structures relèvent principalement de la société civile. Les plus importantes de ces structures sont décrites ci-dessous.

### **2.1. Les autorités locales élues**

#### **2.1.1. Le niveau de la commune urbaine**

Au niveau de la commune, l'entité la plus impliquée dans la prévention et la gestion de conflits est la commune urbaine qui est dirigée par un conseil communal, présidé par un maire.

#### **2.1.2 Le niveau des communes rurales**

On appelle autorités locales les élus des communes rurales présidées par un maire.

Les conseils des communes rurales comportent souvent des notables qui jouent un rôle important dans l'animation des structures traditionnelles. Par exemple, dans le Fouta, les conseillers des CR sont souvent des personnes âgées membres du Conseil des Sages. Certains jeunes jouent aussi un rôle important dans ces structures. Les communes rurales sont impliquées dans la gestion et prévention de conflits d'une façon administrative. Elles disposent d'une commission pour la Gestion de Crises qui peut intervenir en cas de tensions.

Pour la prévention et la gestion de conflits, les communautés préfèrent saisir d'abord les districts/quartiers, et ensuite la commune rurale.

## 2.2. Le système de justice locale

Lorsqu'un conflit apparaît, la plupart du temps une solution est cherchée à l'intérieur de la famille ou du village. C'est quand il n'y a pas de solution qu'on transporte le problème au commissariat. On préfère régler les choses à l'amiable avec les approches traditionnelles. La justice sous l'arbre à palabre est plus acceptée. En Guinée, les différents codes n'ont jamais été discutés avec les citoyens. Comme il y a une distance entre les gouvernés et les institutions de l'Etat, les citoyens considèrent la loi de l'Etat comme étant la loi du plus fort.

Ceci constitue un défi pour l'établissement d'un système de droit formel. En même temps, il est important de savoir quand la loi est utilisée et comment la loi formelle et justice traditionnelle peuvent se compléter d'une manière constructive.

## 2.3. La cour suprême

La cour suprême est la plus haute juridiction. Elle est divisée en trois chambres: La chambre constitutionnelle et administrative, qui veille sur la constitutionnalité des lois, la chambre civile et pénale et enfin la chambre commerciale et sociale. Tous les cas qui ne peuvent pas être résolus aux

niveaux inférieurs sont présentés devant la cour suprême. Il existe aussi une Cour des Comptes.

## 2.4. Les cours d'appel

Il y a deux cours d'appel, à Conakry et à Kankan. Les cours d'appel sont des juridictions de second degré de droit commun. Elles statuent sur les appels interjetés contre les décisions rendues par les tribunaux de 1<sup>ère</sup> instance, les justices de



paix et toute autre juridiction. Elles statuent également sur les affaires qui leur sont adressées par renvoi de la cour suprême après cassation. La cour de Conakry traite des affaires des régions administratives de la Basse et de la Moyenne Guinée et celle de Kankan traite des affaires des régions administratives de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière.

## 2.5. Les justices de paix et les tribunaux de première instance

Au niveau préfectoral, la plupart des guinéens soumettent leurs cas aux justices de paix. Malgré cela, ces justices sont peu sollicitées, principalement à cause des coûts élevés et des longues distances en milieu rural. On constate un

manque de confiance dans la justice formelle. Normalement, elle doit être consultée à la fin d'un processus de négociation afin de connaître les lois et pour établir un verdict conforme au système formel.

## **2.6. La police et la gendarmerie**

La police et la gendarmerie sont les entités chargées d'assurer l'application de la loi. Elles doivent notamment protéger les citoyens des crimes et des injustices. Dans un Etat de droit, la police et la gendarmerie, tout comme l'armée, sont soumises à un contrôle démocratique. Ces institutions doivent servir tous les citoyens sans discrimination.

### **2.6.1. La différence entre police et gendarmerie**

La police et la gendarmerie se différencient sur plusieurs plans, dont entre autres:

*Le ministère d'appartenance* : La police nationale dépend du ministère de la sécurité, alors que la gendarmerie dépend du ministère de la défense.

*Le statut juridique* : Les policiers sont des civils et les gendarmes sont des militaires.

*La zone d'intervention* : La police n'intervient qu'en zone urbaine alors que la gendarmerie peut agir aussi bien en zone rurale qu'urbaine.

### **2.6.2. Les défis de la police et de la gendarmerie**

Les principaux défis de la police et de la gendarmerie sont : comment être au service des citoyens ? Comment respecter

les droits humains et les libertés individuelles ? Comment être redevables et capables de protéger efficacement les citoyens et leurs biens ainsi que les institutions de la république ?

## **2.7. La société civile**

Les organisations de la société civile font souvent le lien entre les structures modernes et traditionnelles. Elles jouent un rôle important car leurs membres sont présents dans toutes les couches de la population.

### **2.7.1. Le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG) et ses démembrements :**

Le Conseil est composé au niveau national de plus de 80 réseaux membres et est structuré suivant le découpage administratif du territoire. Ainsi, le CNOSCG est composé de 303 Conseils Sous-préfectoraux et Conseils de Zone des OSC (CSPOSC/CZOSC), 38 Conseils Préfectoraux et Communaux (CPOSC/CCOSC) et 8 Conseils Régionaux (CROSC).

Le CNOSCG, à travers ses démembrements CROSC, CPOSC/CCOSC et CSPOSC/CZOSC joue un rôle important dans la prévention et gestion des conflits. Les CPOSC/CCOSC et les CSPOSC/CZOSC sont les démembrements les plus impliqués dans la prévention et gestion des conflits car ils entretiennent des relations de proximité avec les communautés. Quand un conflit éclate dans une localité, le

CPOSC/CCOSC informe le CROSC de la situation et reçoit des appuis pour assurer la gestion pacifique du problème. Selon le type de conflit et les parties en présence, le CROSC et le CPOSC/CCOSC interviennent ensemble et impliquent d'autres acteurs clés dans la gestion du conflit.

*« Il y avait un conflit entre les jeunes et une société de mines à Siguiiri. Les jeunes de Siguiiri avaient barricadé la route de l'usine de la SAG et ils disaient qu'il n'y avait pas de passage. Ils avaient une revendication, parce que l'usine devrait faire un recrutement de gardien et il s'est trouvé que très maladroitement, ils ont fait l'appel d'offre à Conakry pour un poste local. Beaucoup de personnes à Conakry voulaient envoyer leurs enfants pour servir de gardiens. Les jeunes locaux n'ont pas accepté.*

*Le Préfet de Siguiiri, qui n'arrivait pas à calmer la situation (parce qu'au moment où les jeunes voyaient la voiture du préfet, ils ont menacés de l'incendier) a fait appel au président du conseil préfectoral, qui à son tour a informé le président du CROSC à Kankan. Le président du conseil préfectoral avec les autres membres du conseil préfectoral et le président du CROSC de Kankan, accompagnés des sages et du sotikémo de Siguiiri (doyen de Siguiiri) sont partis sur le terrain à la rencontre des responsables des jeunes. Ils ont expliqué qu'ils ont parfaitement raison et que les jeunes locaux seraient mieux placés pour assurer le gardiennage. Puis le président du conseil préfectoral avec le gouverneur ont demandé à la société minière de recruter des gardiens sur*

*place et elle était d'accord. Les jeunes ont finalement levé les barricades. »<sup>1</sup>*

### **2.7.2. RPPC : Les Alliances régionales de la Paix (ARP) et Les Comités Locaux de Paix (CLP)**

Le projet RPPC a installé des structures destinées à prévenir les conflits: au niveau régional, huit Alliances de la paix (ARP) ont été constituées, ainsi que des COC-Paix dans les huit capitales régionales. Des CLP ont été installés au niveau des quartiers et villages. Ils sont chargés de régler des problèmes qui se posent au niveau communautaire. Les membres des CLP sont des personnalités locales ayant une expérience dans la prévention et gestion de conflits. Le Comité Local de Paix est appuyé par le chef du quartier ou du village. Lors d'un conflit, les membres du Comité Local de Paix analysent ensemble le conflit et définissent une stratégie d'intervention. Les membres du comité local répartissent les tâches et impliquent d'autres structures ou acteurs si nécessaire.

Exemple d'ARP à Labé : *« Le président d'ARP à Nzérékoré a appelé l'ARP à Labé, parce qu'il a entendu la rumeur qu'on est en train d'attaquer les Forestiers à Timbi Madina dans la région de Labé. Après, l'ARP de Labé a contacté son homologue de la Forêt, les concernés ont dit que la rumeur est fausse. Puis l'ARP de Labé a organisé une émission à la radio rurale avec les représentants des quatre grandes*

---

<sup>1</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

*régions et le président du RPPC. Ces représentants ont lancé un appel dans les langues nationales pour dire de ne pas réagir à cette rumeur et que l'information n'est pas vraie et qu'on doit éviter la confrontation ethnique ».*

### 3. Quelles sont ces structures et où sont-elles ?

La liste ci-dessous offre une vision globale sur les structures modernes. Ces structures sont représentées dans toutes les régions de la Guinée, avec des particularités locales.

Les élus locaux	
<b>Niveau district/Quartier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil de district/quartier</li> <li>• Le conseil de mosquée</li> <li>• Le comité de gestion Agriculteur/éleveur</li> <li>• Le Comité de surveillance de Forêts</li> </ul>	<b>Niveau CR/C Urbaine :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligue islamique communale</li> <li>• Chambre communale de commerce</li> <li>• Chambre sous/préfecturale de l'agriculture</li> <li>• Union sous préfectorale de l'élevage</li> <li>• Coordination communale des APEAE</li> <li>• District des sports</li> <li>• Comité de gestion et de prévention des conflits fonciers</li> </ul>

Structures administrative	
<b>Niveau sous préfecture :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous préfet</li> <li>• Police</li> <li>• Service de l'élevage</li> <li>• Service des Eaux et forêts</li> <li>• Service d'agriculture</li> <li>• Service de l'éducation</li> <li>• Service de santé</li> </ul>	<b>Niveau Préfecture :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préfecture</li> <li>• Commissariat de Police</li> <li>• Direction préfectorale de l'environnement</li> <li>• Direction préfectorale de l'éducation</li> <li>• Direction préfectorale de l'élevage</li> <li>• Direction préfectorale de la santé</li> <li>• Direction préfectorale de l'agriculture</li> <li>• Direction préfectorale de l'Urbanisme et de l'Habitat</li> <li>• Coordination préfectorale des APEAE</li> <li>• Chambre préfectorale de commerce</li> <li>• CMIS</li> </ul>
Niveau Gouvernorat	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernorat</li> <li>• La sécurité</li> <li>• L'escadron de la gendarmerie</li> <li>• Direction régionale de la douane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction régionale de la santé</li> <li>• Inspection régionale de l'éducation</li> <li>• Inspection régionale de commerce</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• SERACCO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confession religieuse régionale</li> </ul>
<b>Systeme judiciaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justice de paix</li> <li>• Tribunal de 1<sup>ere</sup> instance</li> <li>• Cour d'appel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cour suprême</li> <li>• Cour constitutionnel</li> <li>• Conseil supérieur de la magistrature</li> </ul>
<b>Société civile</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil National des organisations de société civile (CNOSCG)</li> <li>• Conseil régional des organisations de société civile (CROSC)</li> <li>• Conseil préfectoral des organisations de société civile</li> <li>• Conseil communal des organisations de société civile (Conakry)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil S/P des organisations de société civile</li> <li>• COC Paix</li> <li>• CN paix</li> <li>• Renforcement paix prévention de conflits (RPPC)</li> <li>• Syndicat des transporteurs</li> <li>• Union des transporteurs</li> <li>• Chambre de commerce</li> </ul>

#### 4. Quels types de conflits sont traités dans ces structures modernes ?

On voit dans la liste ci-dessous que pratiquement tous les types de conflits sont traités dans les structures modernes. Généralement, ils sont d'abord traités dans les structures traditionnelles, puis le résultat est validé au niveau des institutions modernes.

<b>Elus locaux</b> (districts, communes rurales et communes urbaines)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits domaniaux</li> <li>• Conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>• Conflits d'héritage</li> <li>• Conflits entre concessionnaires et locataires</li> </ul>
<b>Niveau Administration</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits politiques</li> <li>• Conflits inter ethniques</li> <li>• Conflits à caractère syndical</li> <li>• Conflits domaniaux</li> <li>• Conflits scolaires</li> <li>• Conflits transfrontaliers</li> </ul>
<b>Niveau du système judiciaire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits domaniaux/fonciers</li> <li>• Conflits entre agriculteurs/ éleveurs</li> <li>• Conflits conjugaux et d'héritages</li> <li>• Conflits entre débiteurs et créanciers</li> <li>• Autres conflits sociaux (vol de bétail ; adultère)</li> </ul>
<b>Niveau police et gendarmerie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits sociaux: entre concessionnaires/locataires</li> <li>• Conflits liés au vol</li> <li>• Conflits entre créanciers et débiteurs</li> </ul>
<b>Niveau société civile</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits politiques (opposition et différents pouvoirs publics)</li> <li>• Conflits inter- ethniques</li> <li>• Conflits domaniaux</li> <li>• Conflits entre patronat et syndicat</li> <li>• Conflits entre justice et justiciables</li> <li>• Conflits entre population civile et forces de l'ordre</li> <li>• Conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>• Conflits familiaux</li> <li>• Conflits entre les communautés et les sociétés minières</li> </ul>

## 5. A qui s'adresser ?

Niveau local	Structures administratives sous préfectorales :
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le chef de district/quartier</li> <li>Premier Imam</li> <li>Le président du comité de gestion des conflits agriculteurs/éleveurs</li> <li>Le président du comité de surveillance des forêts</li> <li>Le secrétaire général de la ligue islamique et le premier responsable du conseil des chrétiens</li> <li>Le président de la chambre communale de l'agriculture</li> <li>Le président de la chambre communale de commerce</li> <li>L'union Sous préfectorale de l'élevage</li> <li>Coordination des APEAE</li> <li>Président de district de sport</li> <li>Le président du comité de gestion et de prévention de conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous préfet</li> <li>Le chef de poste de police</li> <li>Le chef de poste de la gendarmerie</li> <li>Le chef de poste de l'élevage</li> <li>Le chef de poste du cantonnement forestier</li> <li>Chargé de l'agriculture</li> <li>Délégué scolaire de l'enseignement élémentaire DSEE</li> </ul>
Préfecture	Gouvernorat
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Préfet</li> <li>Le SG/AA</li> <li>Le SG/CD</li> <li>Le commissaire central de la police</li> <li>Le commandant de la gendarmerie départementale</li> <li>Le commandant de la CMIS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouverneur</li> <li>Le directeur Régional de la sureté</li> <li>Le commandant de l'escadron de la gendarmerie</li> <li>Directeur Régional de la Douane</li> <li>Le chef SERACCO</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeur préfectoral de l'environnement</li> <li>Directeur préfectoral de l'éducation</li> <li>Directeur préfectoral de l'élevage</li> <li>Directeur préfectoral de la santé</li> <li>Directeur préfectoral de l'agriculture</li> <li>Directeur préfectoral de l'Urbanisme et habitat</li> <li>Président de la coordination préfectorale des APEAE</li> <li>Le secrétaire général du syndicat professionnel</li> <li>Président de la section OGDH</li> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Inspecteur régional de l'éducation</li> <li>L'Inspecteur régional du commerce</li> <li>L'Inspecteur régional des Confessions religieuses</li> <li>Directeur Régional de l'agriculture</li> <li>Directeur Régional de l'environnement</li> <li>Directeur Régional de l'élevage</li> <li>Directeur Régional de l'urbanisme et de l'habitat</li> <li>Le Commandant de la FOSPEL</li> <li>Le Procureur</li> <li>Le Président du tribunal de la 1ère instance</li> <li>Le Président de la cour d'appel</li> <li>Le Président de la cour suprême</li> <li>Le Président de la cour constitutionnelle</li> </ul>
Société Civile	Société Civile
<ul style="list-style-type: none"> <li>Président du CNOSCG</li> <li>Président du CROSC</li> <li>Président du CPOSC</li> <li>Président du CCOSC</li> <li>Président du CS/POSC</li> <li>Le conseiller de RPPC</li> <li>Coordinateur du centre d'information de proximité CIP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Président de CN Paix (coalition nationale)</li> <li>Le Secrétaire Général du Syndicat des Transporteurs</li> <li>Président de l'Union des transporteurs</li> <li>Président de la chambre de commerce, de l'industrie et de l'artisanat</li> </ul>

## 6. Questionnaire

1. Pourquoi les structures modernes sont-elles importantes dans un état moderne?
2. Quel est le rôle de la société civile dans la prévention et la gestion de conflits?
3. Quels sont les points forts de la justice moderne?  
Expliquez et donnez un exemple.
4. Quels sont les points faibles de la justice moderne?  
Expliquez et donnez un exemple.

La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne

## Cahiers Thématiques

### Cahier 4

## Approches modernes

Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

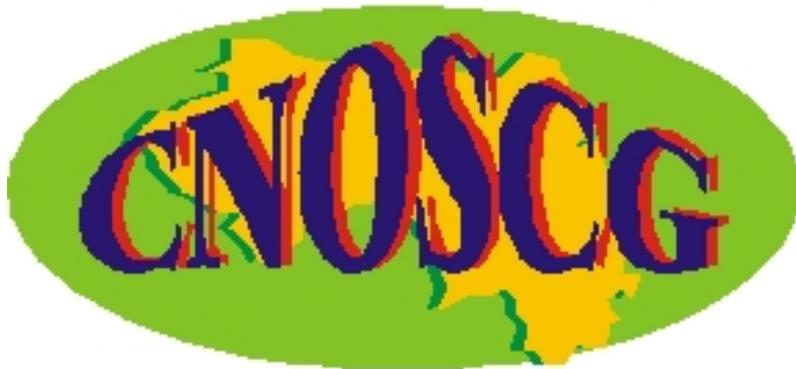
### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD

**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



# 1. Introduction

La République de Guinée est un Etat moderne membre des Nations Unies. L'Etat Guinéen dispose d'institutions et des structures modernes. En Guinée, comme dans d'autres pays, il y a différentes communautés et différents groupes d'intérêts.

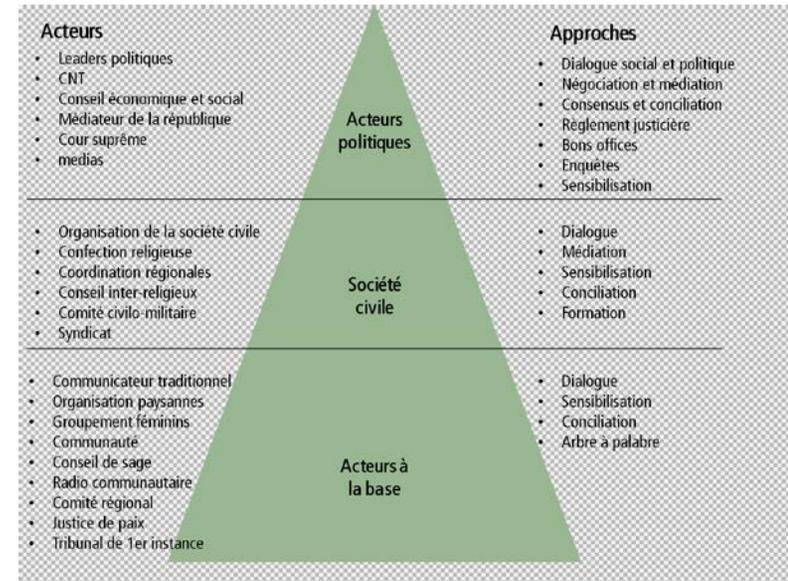
## 1.1. Le triangle de la promotion de la paix dans une société

Le « triangle de la promotion de la paix » montre que chaque niveau de la société possède des responsabilités différentes, tout en utilisant des approches différentes. Le niveau politique est chargé de prendre les décisions. Le niveau de la société civile est chargé d'informer et de surveiller le niveau politique. Le niveau de la base est chargé d'assumer des responsabilités en tant que citoyens et de s'organiser dans des groupes de la société civile.

Pour faciliter la promotion de la paix il est nécessaire que :

1. Tous ces niveaux aient le droit d'exister et la liberté de s'exprimer. Ils sont engagés dans l'exécution de leurs rôles.
2. Des liens très étroits sont noués entre les trois niveaux, caractéristique d'une société démocratique. Par exemple : si le niveau politique prend des décisions sans consulter la société civile, on risque une confrontation sociale.

Voici le triangle avec les différents acteurs et approches en Guinée<sup>1</sup>



## 2. Pourquoi faut-il des approches modernes dans la prévention et la gestion de conflits ?

Dans une société, les différents acteurs utilisent différentes approches pour la prévention et la gestion de conflits. On appelle approches modernes toutes méthodes impliquant la

<sup>1</sup> Jean-Paul Lederach, un des premiers académiciens et praticiens qui s'est intéressé à la théorie de la promotion de la paix a établi ce triangle pour montrer les différents niveaux dans une société moderne qui sont impliqués dans la résolution de conflits et la promotion de la paix.

participation d'institutions publiques ou d'organisations de la société civile et répondant à des principes démocratiques en vigueur dans le pays. Il faut noter que la distinction entre approches traditionnelles et approches modernes est faite afin de faciliter leur analyse. En réalité, les approches sont généralement mixtes, comme cela est illustré dans de nombreux exemples.<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Voir aussi cahier 5: Complémentarité entre les approches traditionnelles et les approches modernes.

### 3. Les approches modernes en Guinée

Les approches modernes en Guinée sont utilisées et appliquées par les structures de l'Etat, comme la justice, ainsi que par les organisations de la société civile.

#### 3.1. Education à la paix et la justice

L'éducation à la paix cible le plus souvent les jeunes, mais aussi les adultes. Parfois elle fait partie du cursus scolaire, parfois, les ONG ou des groupes de la société civile prennent en charge cette éducation.

Les programmes d'éducation à la paix contiennent généralement les éléments suivants:

- Découverte de son identité et l'identité des autres (famille, village)
- La définition de la paix et du conflit
- Rôles et relations entre femmes et hommes
- Analyse de conflits
- Techniques de la communication non-violente
- Techniques pour la médiation et la négociation
- Connaissance de base des Droits Humains
- Les droits et devoirs des citoyens dans un Etat
- Le rôle et le fonctionnement du système judiciaire

L'éducation à la paix et à la justice est un élément qui peut favoriser l'établissement de bases de relations paisibles dans une société. Il est aussi important que les citoyens ne soient

pas seulement éduqués, mais qu'ils puissent aussi appliquer les principes acquis. Par exemple, des jeunes qui viennent de compléter une formation d'éducation à la paix rentrent au village et veulent appliquer ce qu'ils ont appris. Dans le cas où les habitants du village se méfient des jeunes, ils ne vont pas prendre en compte leurs contributions. Cela va causer des frustrations de la part des jeunes, risquant d'entraîner des troubles dans le village.

Cet exemple nous montre l'importance de l'implication des populations afin de leur donner une opportunité d'engagement dans la vie communautaire.

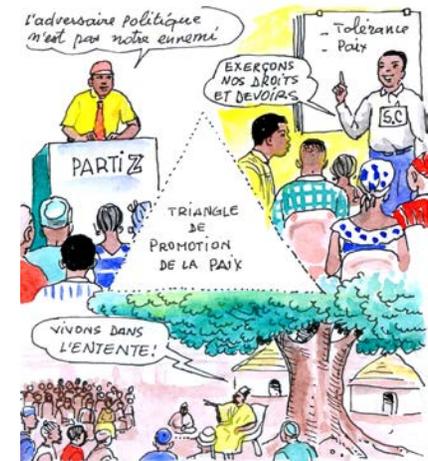
### 3.2. La participation

Dans chaque pays, les citoyens ont des droits et des devoirs définis par la constitution et la loi. L'idée est que les citoyens vont ensemble dans la même direction avec des moyens démocratiques et participatifs. Chaque citoyen a le droit de voter et d'élire ses représentants pour gouverner le pays. Il est indispensable, dans une démocratie, que chacun accepte les divergences d'opinions. Cela favorise le renforcement de l'unité nationale et la cohésion sociale, au-delà des barrières communautaires.

Les conflits naissent souvent dans un environnement dominé par la mauvaise gouvernance, notamment la corruption, et la discrimination envers une partie de la population.

La société civile a le devoir de contrôler ceux qui sont dans des positions de décisions. Par exemple : Le budget annuel de

l'Etat doit être accessible à tout le monde. A la fin de l'année les citoyens ont le droit de demander et de contrôler si les moyens ont été dépensés conformément au budget voté. Les autorités doivent être capables de rendre compte de toutes leurs décisions.



Malheureusement, la société civile n'est pas toujours indépendante de la classe politique et n'est souvent pas libre de dire les choses comme elles sont. Cela peut entraîner de nombreux problèmes et enrayer la résolution de certains conflits.

La démocratie garantit la paix. Elle permet l'existence d'une presse libre, la liberté d'expression et le respect des Droits de l'Homme. Tous les citoyens ont le devoir de soutenir et respecter ces principes.

### 3.3. Le dialogue

Le dialogue est une approche qui est aussi utilisée dans la gestion traditionnelle des conflits. L'approche moderne est plutôt formelle. Cela veut dire que deux parties dans un conflit social ou politique se rencontrent et discutent de leurs préoccupations dans un cadre formel. Le dialogue est souvent utilisé quand il y a des tensions mais pas encore un conflit.

Cela veut dire que le dialogue est aussi un instrument de prévention.

*« En Guinée, le Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSCG) est un réseau qui réunit de nombreuses organisations. Le CNOSCG et le mouvement social ont pris l'initiative d'organiser des journées nationales de concertation et de dialogue politique inclusif entre l'opposition, la mouvance, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le MATD suite à la rupture des relations au lendemain des élections présidentielles. »<sup>3</sup>*

### **3.4. La médiation et la négociation**

La médiation est une forme de négociation menée par l'intermédiaire d'une personne ou d'une structure neutre. La médiation moderne ainsi que la médiation traditionnelle sont appliquées en Guinée. En Guinée il y a un médiateur de la République. Cette institution en charge de la gestion des relations entre l'Etat et ses administrés est consacrée par la constitution de 2010.

Pour apprendre plus sur la médiation et la négociation, veuillez consulter le cahier no.8

#### **3.4.1. Exemple d'une médiation moderne en Guinée**

En 2007, la dégradation poussée des conditions de vie des populations et une corruption généralisée au niveau de toutes

---

<sup>3</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

les structures de l'Etat, ont conduit au déclenchement d'une grève générale illimitée.

*« Le Président de la République affaibli par la maladie ne pouvait plus répondre aux préoccupations essentielles des populations, pire il est allé à l'encontre des décisions de justice en libérant personnellement certains créanciers de l'Etat détenus à la prison civile de Conakry. Cet état de fait a exacerbé la colère des populations et a donné lieu à des soulèvements populaires, exprimant leur ras de bol et aboutissant à la nomination d'un premier ministre de consensus. »*

*Dans un premier temps, le président de la République sous la pression a nommé son ministre du Plan comme Premier Ministre, contrairement à la volonté exprimée par le mouvement social. Au lendemain de cette nomination, il y a eu une révolte qui s'est soldée par des dégâts matériels importants et une répression sanglante des forces de défense et de sécurité. On a enregistré près de 200 cas de décès et plus de 2000 blessés. La CEDEAO a joué un rôle important de médiation jusqu'à la formation d'un gouvernement de large consensus. »*

### **3.5. La justice**

L'approche judiciaire est principalement basée sur des valeurs et principes démocratiques ainsi que sur des lois. En Guinée, les textes juridiques sont inspirés du code Napoléon. La justice moderne place au centre l'individu qui a commis un crime ou un délit. La justice fait en sorte de punir l'individu s'il est déclaré coupable.

Appliqué dans des contextes traditionnels, notamment Guinéen, ce type de justice peut poser des problèmes. Dans le milieu traditionnel, le plus important est de restaurer les relations et de préserver l'honneur des familles du délinquant et de la victime. La justice « moderne » est mal perçue en Guinée car c'est une justice qui puni et affecte le tissu social.

Dans le cadre d'une Guinée démocratique, il est nécessaire de renforcer le système judiciaire tout en répondant aux besoins de la société.

### **3.5.1. Les principes et valeurs de la justice moderne**

Le service public de la justice est d'une part régi par certains principes généraux d'organisation et de fonctionnement, à savoir : Le principe de continuité et le principe de la hiérarchie.

D'autres principes d'organisation sont spécifiques à l'activité judiciaire : il s'agit du principe de collégialité, qui souffre néanmoins de nombreuses exceptions, et du principe de séparation des fonctions, qui est illustré par la distinction entre magistrats du siège et du parquet.

Le service public de la justice est d'autre part structuré, dans ses relations avec ses usagers, par quelques valeurs et principes de fonctionnement qui concourent à l'exercice de la fonction de juger. Parmi eux, il y a quatre autres principes traditionnels qui possèdent une importance particulière dans le fonctionnement de la justice :

- le principe d'indépendance

- le principe d'égalité, qui est directement lié à celui d'égalité devant la loi
- le principe de gratuité, qui n'exclut cependant pas l'existence de frais de justice
- le principe de neutralité, corollaire de l'exigence d'impartialité

Le fonctionnement du service public de la justice est enfin régi par quelques règles propres, comme l'équité, la liberté, l'humilité, l'efficacité, la différence, la publicité des débats et des décisions, qui est cependant susceptible d'aménagement, ou la loyauté, qui peut être rattachée à la garantie apportée à chaque partie que sa cause sera entendue équitablement.

Par ailleurs, sur le plan de la procédure, d'autres principes peuvent être retenus tels que : la garantie d'accès à la justice, à un procès équitable et à une défense, le principe de jugement contradictoire, le double degré de juridiction, l'autorité de la chose jugée et la présomption d'innocence.

C'est dans ce cadre que la justice s'éprouve dans la tension qui sépare l'injuste du juste, et dans l'acte par lequel on rend la justice. Elle désigne en ce sens le fait de corriger une inégalité, de combler un handicap, de sanctionner une faute. Alors l'idéal du juste devient indissociable de l'activité de juger.

### **3.5.2. Comment se prononce un jugement ?**

Le jugement est le déroulement de la procédure de résolution d'un litige par un juge. Il se fait différemment selon qu'il s'agisse d'une affaire pénale ou civile mais dans l'une ou

l'autre, le jugement se déroule dans une salle appelée salle d'audience en présence de plusieurs parties.

La procédure se déroule en plusieurs phases : l'instruction, les débats et le jugement proprement dit.

L'instruction consiste à faire vérifier périodiquement par un magistrat que les différentes parties procèdent à l'échange de leurs documents et conclusions.

En ce qui concerne les débats, l'audience dite « de plaidoiries » peut se limiter à un simple dépôt par les avocats de leurs conclusions. Dans le cas contraire, l'avocat du demandeur s'exprimera, puis celui du défenseur. Une séance de débat verbal est souvent aussi faite.

À l'issue du délibéré, le tribunal rend un jugement résumant les faits du litige ainsi que les demandes et arguments des parties. Le jugement possède l'autorité de la chose jugée et sauf exercice d'une voie de recours, il clôt définitivement le litige.

Une distinction est établie entre les juridictions civiles chargées des litiges entre des personnes, et les juridictions pénales ou répressives qui ont pour objet d'infliger des sanctions pénales.

### **3.5.3. Le rôle de la police et de la gendarmerie dans l'application de la loi**

Les fonctionnaires de la Police Nationale et les Militaires de la Gendarmerie Nationale, aux termes des dispositions de

l'article 14 du Code de procédure pénale ont la «qualité d'Officiers de Police Judiciaire». Sur cette qualité ils constituent, en quelque sorte «les yeux et les oreilles» de la Justice répressive. Leur mission dans l'application de la loi se résume donc en ces cinq points suivants:

- Constater les infractions à la loi pénale
- Rassembler les preuves
- Rechercher les auteurs
- Exécuter les délégations des juridictions d'instructions
- Déferer à leurs réquisitions

En règle générale, les Officiers de Police Judiciaire (Policiers et Gendarmes) concourent au maintien de l'ordre public. Ils ont le devoir d'intervenir de leur propre initiative pour porter aide et assistance à toute personne en danger et pour réprimer tout acte de nature à troubler l'ordre public.

### **3.5.4. Exemples de l'engagement de la justice dans la gestion de conflits en Guinée**

- Suite à la contestation du résultat du premier tour des élections présidentielles par certains partis politiques, la Cour Suprême a statué et proclamé les résultats définitifs sans appel.
- Suite à l'affrontement intercommunautaire survenu à Galapkaye, qui a entraîné la mort d'une dizaine de personnes, la justice locale a situé les responsabilités et condamné les principaux coupables.

#### **4. Pourquoi les approches modernes sont-elles moins appliquées en Guinée?**

En Guinée, les approches modernes sont moins appliquées que les approches traditionnelles. Pourquoi ?

- Parce que les structures modernes ne sont pas aussi développées que les structures traditionnelles.
- Parce que les citoyens ont moins confiance aux approches modernes.
- Parce que, parfois, les approches modernes divisent une communauté au lieu de la réunir.

#### **5. Questionnaire**

1. Quelles sont les approches modernes à la prévention et gestion de conflits ?
2. Mentionnez cinq principes de la justice moderne.
3. Choisissez un exemple d'une approche moderne que vous connaissez. Quelles sont vos observations?
4. Quels sont les aspects des approches modernes qui sont mal perçus ? Discutez si ces préjugés sont corrects.

La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne

## Cahiers Thématiques

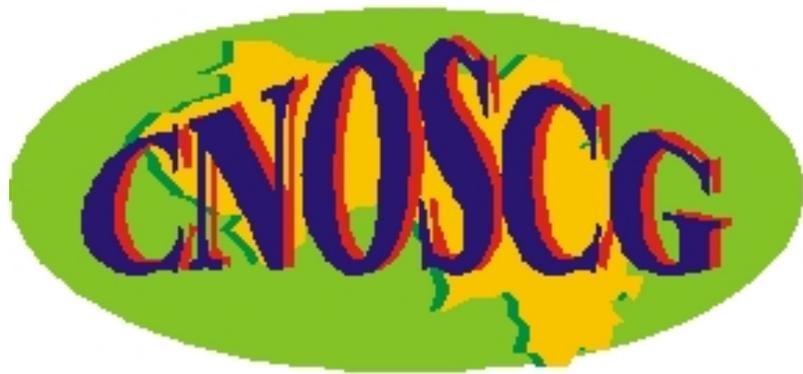
Cahier 5

### Complémentarité entre approches traditionnelles et modernes

Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD

## 1. Introduction

En Guinée les approches modernes et traditionnelles sont appliquées également, conformément à l'histoire du pays et des traditions et les coutumes ancestrales, selon les origines ethniques et religieuses. Le droit formel, inspiré du code Napoléon, a été adopté après l'indépendance de la Guinée.

Il y a donc deux systèmes de justice. Les populations rurales n'ont pas facilement accès à la justice moderne, pour les raisons suivantes:

- Les citoyens ne se confient pas facilement à la justice moderne car ils estiment qu'elle divise les populations après un jugement ;
- Il y a une certaine distance entre le peuple et l'Etat, tout ce qui vient de l'Etat étant considéré comme « la raison du plus fort », entraînant une préférence pour la résolution à l'amiable des conflits, à travers des approches traditionnelles. Par conséquent, la justice sous l'arbre à palabre est mieux acceptée.
- La faible déconcentration du système judiciaire et le nombre réduit du personnel. Cela veut dire qu'il n'y a pas de tribunaux et de juges dans les localités isolées et que les citoyens doivent voyager longtemps pour accéder à un tribunal.
- La justice coûte cher pour les citoyens des zones rurales qui vivent de l'agriculture et qui arrivent juste à survivre avec leur revenu modeste.

Les habitants des zones urbaines, surtout la jeune génération des grandes villes, s'adressent beaucoup plus à la justice moderne pour les raisons suivantes :

- Dans les centres urbains les ethnies sont mélangées, les traditions moins appliquées et le tissu social est beaucoup plus fragile. On observe souvent un manque de base commune ;
- Les jeunes ne connaissent plus les traditions et la justice traditionnelle ;
- Les tribunaux sont plus nombreux et accessibles dans les centres urbains ;
- Les citoyens employés dans le système formel ont plus de moyens financiers que les ruraux pour payer la justice moderne.

Quand on parle d'approche moderne dans la prévention et gestion de conflits en Guinée, les gens pensent immédiatement à la justice, mais il y a d'autres approches comme la sensibilisation ou la médiation moderne. (Voir cahiers n°8 et 9 analyse de conflit et médiation). Dans le présent cahier, nous allons particulièrement observer les deux formes de justice présentes en Guinée.

## 2. Pourquoi faut-il des approches modernes et traditionnelles en Guinée ?

Généralement, les citoyens n'aiment pas envoyer les conflits devant la loi. Quand il y a un problème, la plupart du temps on fait tout pour trouver une solution à l'intérieur de la

famille ou du village, pour les raisons expliqués ci-dessus. Ce n'est que quand on ne trouve plus de solutions qu'on amène ce problème au commissariat. C'est souvent dans les centres urbains qu'on apporte les conflits devant la justice, car il y a là un risque de déchirement du tissu social où la multiplicité des ethnies entraîne un manque de bases communes.

Toutes les affaires civiles (conflits domaniaux ou de concessions, etc.), bénéficient d'une tentative de règlement à l'amiable entre les deux parties et c'est lorsque ces tentatives échouent qu'elles s'adressent alors à la justice moderne, en tant que dernier recours. Il est important de noter que, dans certains cas, elle est indispensable pour la résolution durable d'un conflit. Par exemple, les conflits fonciers autour de la propriété d'un terrain doivent toujours être réglés au niveau de la justice moderne, afin de pouvoir inscrire la décision sur le cadastre. Bien entendu, la tradition est tout d'abord appliquée, mais en cas de désaccord, la justice moderne aura le dernier mot.

La plupart du temps, si la justice rend un jugement, celui-ci est accepté par les populations, car il constitue le dernier recours. Les justiciables sont plus à l'aise quand une décision de justice est rendue, car ils estiment que celle-ci est définitive. Ils sont convaincus que lorsqu'une décision de justice reconnaît la propriété d'une personne, elle se sent définitivement propriétaire. Ce qui ne serait pas le cas par rapport à une entente au niveau de structures traditionnelles.

Néanmoins, certaines décisions traditionnelles sont entérinées par la justice.

## 2.1. Quelles sont les différences entre la justice traditionnelle et la justice moderne ?

	<b>Justice traditionnelle</b>	<b>Justice moderne</b>
<b>Vision/But</b>	Rétablir les relations dans une communauté / garder l'honneur de tous les partis en conflit	Juger les actes d'un individu et lui donner si nécessaire une punition adéquate pour son délit / rétablir les victimes dans leur droit.
<b>Jugement</b>	Multilatéral (la société traditionnelle, les sages, les religieux, les doyens du village etc.)	Unilatéral (un juge)
<b>Valeurs</b>	Traditionnelles, informelles, transmises oralement	Droit moderne/code Napoléon – Droits de l'Homme
<b>Type de conflit fréquent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits entre mari et épouse</li> <li>- Conflits d'héritage</li> <li>- Conflits domaniaux</li> <li>- Conflits entre locataire et concessionnaire.</li> <li>- conflits entre éleveur et agriculteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Violation du droit pénal et civil</li> </ul> En dernier recours : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits domaniaux</li> <li>- Conflit entre locataire et concessionnaire</li> <li>- Conflit entre éleveur et agriculteur</li> <li>- Conflits d'héritage</li> </ul>
<b>Application des lois</b>	Sanctions de la société / communauté	Police, institutions judiciaires, Prisons
<b>Genre</b>	Inégalité	Egalité

## 2.2. Exemple de différence de valeurs entre justice moderne et traditionnelle

### L'héritage

Les valeurs différentes :

*« Dans notre coutume, après le décès d'une personne, il y a ses frères qui ont droit à son héritage. Ainsi sa femme revient soit au petit frère ou au grand frère et les biens qu'il a laissés sont gérés par le grand frère ou le petit frère. Mais si on se réfère aux textes de lois, après le décès du père, les enfants sont les héritiers et la femme est libre de se remarier. »<sup>1</sup>*

La synthèse de la justice :

*« Si un conflit se pose après un décès et les protagonistes viennent au tribunal, les lois sont appliquées et les avantages sont accordés aux enfants et à la femme. Les frères se sentent alors exclus de la gestion de l'héritage de leur frère décédé et sont frustrés. Ils accusent la justice et la qualifient de mauvaise, car ils ont un droit de bénéficier à la succession de leur frère selon la coutume. Généralement, la justice s'arrange pour qu'il n'y ait pas cette frustration en prévoyant le droit des frères. Ainsi, si la succession est importante et que les frères peuvent aussi avoir une part, la justice s'arrange aussi pour qu'ils aient leur part. Mais si la succession n'est pas importante, ça reviendra aux enfants et à la femme seulement, car l'ordre de priorité est enfants, femme, puis frères et autres. »*

---

<sup>1</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

## 3. Comment se fait la synthèse entre approches modernes et traditionnelles?

### 3.1. Les personnalités avec deux fonctions

Souvent, dans les communautés, ainsi qu'au niveau régional, il existe des personnes qui ont un poste dans le système moderne (par exemple dans le RPPC-Renforcement de la paix et prévention des conflits, ou comme juge dans un tribunal). En même temps, ce sont des dignitaires de la société traditionnelle (par exemple imams, doyens, membre du conseil des sages ou griots). La liaison entre les approches modernes et traditionnelles dépend de ces personnes. Généralement, ils adaptent à la situation le rôle qui convient pour résoudre le conflit. Voici un exemple ci-dessous :

*« Il y avait un conflit foncier qui a opposé la famille Soumah à la famille Bangoura dans la préfecture voisine de Coyah pendant plus de trente ans. Tous les juges de paix qui se sont succédé dans la ville ont échoué à sa résolution. Siriman Kouyaté, un grand magistrat de Guinée, est venu s'installer en tant que juge de paix dans cette ville et il a mis tout Coyah au défi en promettant qu'il mettrait fin au conflit demain. Mais les gens n'y ont pas cru, parce qu'ils ne savaient pas que Siriman Kouyaté est de la famille authentique des griots du balafon de Soumaouro. Très tôt le matin, il est venu avec sa guitare et il l'a mise derrière son bureau au tribunal avec son grand boubou. Devant le juge de paix, chaque famille s'est expliquée et défoulée pendant deux heures. Après les avoir*

écouté, le juge de paix, Siriman Kouyaté, a ordonné le retrait de la cour. Siriman Kouyaté s'est retiré en tant que magistrat et est ressorti en griot avec son balafon et son grand boubou. Il a démontré dans une chanson que la terre, l'objet du conflit n'appartient à personne et il a demandé aux Soumah dans cette chanson « pourquoi vous ne voulez pas héberger les étrangers chez vous comme vos ancêtres l'ont fait auparavant? » Et il a rappelé aux Soumah que les premiers qui sont venus chez eux étaient les Bangoura. Quand il a chanté « si vous refusez de donner des terres aux Bangoura, comment vont-ils vivre ? » Après cette chanson, le patriarche des Bangoura et le patriarche des Soumah se sont levés en larmes en s'embrassant et le conflit a pris fin. »



### 3.2. Les structures mixtes

Certains conflits sont traditionnellement résolus par des dignitaires de la société traditionnelle. Ils font généralement preuve d'une forte influence sur les parties en conflit. Ainsi, elles vont accepter une solution ou un verdict beaucoup plus facilement si les dignitaires traditionnels font partie du processus de résolution. C'est pour cette raison que des structures mixtes sont créées pour résoudre des conflits.

### 3.3. La justice moderne travaille directement avec des représentants de la justice traditionnelle

Les représentants du système judiciaire moderne sont conscients du rôle important des représentants de la justice traditionnelle, non seulement dans la recherche d'une solution, mais aussi dans l'application d'une décision prise. C'est pour cette raison que la justice moderne travaille beaucoup avec les représentants traditionnels, comme le démontre l'exemple ci-dessous:

« Des animaux ont dévasté les champs d'un agriculteur dans une localité urbaine de Mamou. Quand on l'a saisi à travers une requête, le juge a fait venir des sages, des élus locaux, les propriétaires des animaux et les agriculteurs. Le juge a donné un délai d'une semaine pour voir s'ils trouvent une solution en dehors de la justice. Finalement, ils n'ont pas pu trouver de consensus sur le paiement, ils ont donc demandé à la justice de trancher. Les parties se sont présentées devant le tribunal pour défendre leurs causes avec témoins à l'appui. La justice a

*envoyé un expert sur le champ pour faire le constat du dégât et le paiement qui doit être effectué ».*

### **3.4. Les approches mixtes**

Comme on le verra au chapitre 4 de ce cahier, les approches modernes et traditionnelles sont souvent utilisées successivement dans le même processus de prévention et gestion de conflits. Généralement, les approches traditionnelles sont suivies par des approches modernes.

## **4. L'application des approches mixtes**

### **4.1. La prévention**

La prévention des conflits s'opère de diverses façons. Une prévention à long terme consiste à dispenser des formations relatives à la citoyenneté et à la culture de paix, s'adressant à la conscience des uns et des autres. C'est un élément de prévention, utile mais insuffisant s'il n'est pas associé à d'autres.

Certains communicateurs traditionnels peuvent diffuser des messages très « modernes » autour de la citoyenneté et des responsabilités et devoirs des personnes d'un état moderne.

L'alerte précoce, en soi, est comme un feu rouge qui annonce : « attention, quelque chose risque de se passer ! ». Ceci n'a rien à voir avec la rumeur, qui est un phénomène de transmission large d'une histoire à prétention de vérité et de révélation. Les rumeurs ont causé beaucoup de dégâts en

Guinée. Nous y avons été confrontés notamment depuis le massacre du 28 septembre 2009, à travers la circulation de rumeurs d'une telle ampleur qu'elles faisaient planer un risque de confrontation interethnique. Il faut tenter d'enrayer les rumeurs et utiliser tous les moyens modernes (comme le téléphone), mais aussi une bonne communication ouverte, afin de disposer d'informations précises pour décider d'une alerte précoce, comme dans l'exemple ci-dessous:

*« Nous avons reçu l'information d'un forestier qui a quitté la préfecture de Pita pour la Guinée forestière et qui a dit qu'on était en train de frapper des forestiers là-bas. Il y aurait pu y avoir des réactions de la part de forestiers qui attaquent des Peuls. Heureusement le président de la coordination de Guinée forestière (une association des sages de la région), s'est renseigné en appelant les numéros de téléphone du préfet, sous-préfet et président de la communauté rurale du développement (CRD concernée) et il s'est rendu compte que ce n'était pas exact. Il a informé tous les acteurs que la rumeur était totalement infondée et a réussi à décrire la situation ».*

*Ceci pour dire que nous faisons de la prévention à travers nos structures, notamment avec les alliances régionales pour la Paix (ARP). Ainsi, lorsque quelqu'un apprend une rumeur, il appelle tout de suite l'ARP concernée, puis on le fait communiquer avec une autre personne de son ethnie pour l'établissement de la confiance. Si un homme de la forêt, un Toma par exemple, appelle à Labé pour demander si c'est vrai que les Peuls attaquent des forestiers, il se pourrait qu'il ne*

croie pas à une réponse donnée par un répondant Peul. Mais s'il appelle le doyen des représentants de la Forêt à Labé et que celui-ci dise que ce n'est pas vrai, il le croira tout de suite. Etant donné que dans chaque ARP toutes les ethnies sont représentées, chacun peut s'informer auprès de la personne de confiance de son choix pour faire disparaître le doute. On peut appeler ce système : « contrôle des rumeurs » et on a réussi à éviter énormément de problèmes ».

#### 4.2. Les approches mixtes dans la résolution de conflits

Les solutions trouvées dans une approche traditionnelle sont consignées dans un procès verbal, donc un document écrit, sur lequel le tribunal rend un jugement en validant la volonté d'entente exprimée. On donne donc une valeur juridique à l'entente. Ci-dessous l'exemple d'un conflit domanial:

« Il y a eu un conflit domanial dans la sous-préfecture de Koliagbe (Kindia) qui a opposé deux familles entrées en justice à la suite d'une plainte déposée par un membre d'une de ces familles pour avoir occupé illégalement leur domaine. En vérité, on s'est rendu compte que ceux qui ont été accusés d'occupation illégale ne pensaient pas



qu'elle l'était parce qu'ils sont nés sur ce domaine de même que leur père. C'est leur grand-père qui a prêté le domaine au grand-père de l'autre famille. Mais ce prêt n'a pas été matérialisé par un écrit. Ce sont les sages qui ont révélé que c'était un prêt à travers leurs témoignages pendant nos enquêtes au bureau. On a expliqué cette révélation aux deux familles avec la contribution de ces sages et elles se sont entendues. On leur a conseillé de se retrouver en famille et de s'entendre sur une éventuelle possibilité de partage du domaine pour faire bénéficier les enfants nés dessus qui n'ont pas d'autres sources de revenus leur permettant de trouver là où vivre. Donc, à la demande des sages de cette localité, on les a laissé partir s'entendre et effectivement ils se sont entendus finalement, ils ont procédé à un partage qui cette fois ci a été constaté par un écrit, entériné au tribunal par un jugement. En définitive, c'est comme si la justice avait décidé, mais en vérité la décision a été prise par eux. (Sous préfecture de Koliagbe ; Kindia) ».

#### 5. Enseignements

- Il faut les deux approches de la justice. Il est important de les harmoniser là où elles sont contradictoires et adapter la justice traditionnelle à la justice institutionnelle ainsi qu'aux principes des Droits de l'Homme.
- Comme la Guinée est un état moderne, la loi formelle est au dessus de la loi traditionnelle.
- Pour la société Guinéenne, la loi et la justice traditionnelle sont très importantes. C'est pour cette raison que la

justice moderne doit donner à la justice traditionnelle sa place pour autant qu'elle ne mette pas ses principes de base en question. La justice traditionnelle est riche et se base sur des années d'expériences et de pratiques. C'est une ressource pour le maintien de la paix en Guinée.

- Dans l'application de la loi, les représentants de la justice traditionnelle jouent un rôle important. C'est pour cette raison qu'en Guinée ce n'est pas seulement la police qui veille à l'application correcte de la loi mais dans une certaine mesure aussi les représentants de la justice traditionnelle. Ils ont beaucoup d'influence dans leurs communautés.
- Les gens s'adressent à la justice moderne comme dernier recours quand ils ne trouvent pas d'autres solutions.
- Dans les villes, la justice moderne est appliquée plus fréquemment, particulièrement grâce aux jeunes qui s'adressent plus souvent à elle.
- L'information des citoyens sur les lois et leur contenu est importante.

## 6. Questionnaire

1. Quelles approches font partie des approches traditionnelles de la prévention et gestion de conflits ?
2. Quelles approches font partie des approches modernes de la prévention et gestion de conflits ?
3. Quelles approches voyez-vous dans votre région ? Essayez de trouver un exemple d'une approche traditionnelle ainsi que d'une approche moderne.

4. Quelles sont, selon vous, les grandes différences entre les approches traditionnelles et modernes de la prévention et résolution de conflits?
5. Discutez de la nécessité d'utiliser conjointement les deux approches en Guinée. Justifiez vos réponses et comparez-les avec les réponses dans le cahier.

La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne

## Cahiers Thématiques

Cahier 6

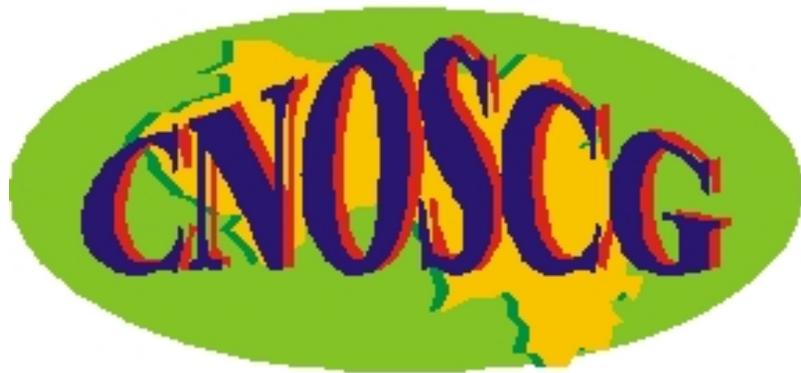
# Rôle des femmes dans la prévention et gestion des conflits

Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



swiss  
peace

**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD

## 1. Quel est le rôle de la femme dans la famille et la communauté?

La femme occupe une position prépondérante au sein de la famille et de la communauté. Dans les milieux traditionnels, la femme guinéenne passe 75% de son temps à la maison. C'est elle qui s'occupe du foyer, du ménage, du linge, de la cuisine. Elle se lève la première et se couche la dernière. Elle est responsable de l'éducation des enfants. C'est elle qui apprend aux enfants les valeurs et coutumes de la communauté comme la solidarité, le respect de la vérité, le sens du travail, de l'effort et le respect de la hiérarchie.

De même, elle est responsable de tisser et entretenir de bonnes relations avec les voisins du village. Actuellement, la société guinéenne est en pleine mutation sur le plan socioculturel et économique. Les femmes jouent un rôle important dans ce changement. Les jeunes filles aspirent à une bonne éducation et à une vie professionnelle décente. Ce changement demande également une évolution de l'attitude des hommes vis-à-vis des femmes et le partage des responsabilités au sein des familles. Donner beaucoup plus d'opportunité à la promotion féminine c'est contribuer au développement de la société.

Même si leur rôle évolue, les femmes restent très impliquées dans la vie des familles et de la communauté et elles contribuent pour beaucoup à la prévention et résolution de conflits dans leur environnement. Souvent ce rôle important

des femmes pour le maintien d'une société paisible n'est pas visible et donc pas reconnu.

## 2. Quel est le rôle de la femme dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits?

Les femmes interviennent notamment dans la mobilisation, le conseil et en tant que médiatrice.



## 2.1 La femme en tant que mobilisatrice

La femme est souvent la première victime lorsque survient un conflit violent. Parce qu'elle peut perdre son mari ou ses fils, qui sont engagés dans le conflit, et parce qu'elle peut être elle-même victime de violence. Ainsi, la femme joue un rôle essentiel de mobilisatrice au moment où une situation devient difficile. A cause de son rôle central dans la famille et la communauté, elle peut non seulement influencer l'homme, l'enfant et ses frères, mais aussi les autres femmes et les voisins. Voici un exemple:

*« Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2010, on a chassé les Peuls à Siguiri et menacés de mort. Beaucoup de Peuls de Siguiri ont pris la fuite et disent qu'ils vont aller chez eux. Ce jour, la présidente des femmes leaders était avec une copine au marché à Kankan où elle a vu la panique qui a commencé et les gens en train de courir. Elle s'est dit qu'elle est Peul et que « moi, je vais rester ici jusqu'à ce que je sois bien renseignée sur ce qui se passe ». A ce moment, elle a entendu qu'on s'est soulevé contre les Peuls aussi à Kouroussa. Le lendemain soir, la présidente des femmes leaders et ses collaboratrices du bureau ont décidé d'intervenir auprès des communautés ethniques qui sont toutes représentées en Haute Guinée. Elles sont allées chez le gouverneur à Kankan, le préfet et le maire pour dire que « nous, on veut maintenant que ça s'arrête » et ceux-ci ont répondu qu'ils sont vraiment derrière et qu'ils vont collaborer pour apaiser la situation. Après, elles ont acheté les noix de*

*cola. Puis les femmes sont allées chez le doyen de la ville de Kankan, le sotikémo et la présidente des femmes leaders a pris la parole en disant : « Nous sommes là vraiment pour la réconciliation des fils et des filles de Guinée qui sont à Kankan. Depuis longtemps nous sommes ici fraternellement ensemble, main dans la main. Et c'est la politique maintenant qui divise jusqu'à tuer nos enfants. On ne veut plus de ces actes ! ». La présidente des femmes leaders a présenté les 10 noix de cola et s'est couchée par terre en mettant les deux bras derrière le dos. Le sotikémo et ses conseillers lui ont fait des bénédictions et ont commencé, à leur tour, à faire le calme à Kankan.*

*Le même jour, elles sont allées chez le premier Imam de la grande mosquée et elles ont fait le même geste et l'Imam a répondu qu'il va les aider à apaiser la tension dans la région. Après elles sont allées chez les doyens Peul, Malinké, Soussou et Forestier en faisant la même pratique et ils se sont tous engagés dans l'apaisement de la situation. Après cette démarche de mobilisation des femmes, il y a eu un calme dans les cœurs des populations jusqu'au deuxième tour des élections. »<sup>1</sup>*



<sup>1</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

## 2.2 Rôle de conseillère

Il est coutume de dire que « la nuit porte conseil ». La femme est conseillère discrète et rapprochée. Lorsqu'il y a une mésentente entre les voisins, la femme joue un rôle de conseillère afin d'apaiser les cœurs. Voici un exemple:

*« A Mamou, l'Imam de la grande mosquée, un sage respecté par tout le monde, est réputé dans la résolution des conflits. Quand il est devant un problème brûlant, il renvoie toujours les gens pour le lendemain matin, pour qu'il puisse consulter son épouse le soir qui est à ses yeux, la plus grande médiatrice. La plupart des solutions que l'Imam expose en public, viennent souvent de son épouse ».*

## 2.3 Rôle des femmes en tant que négociatrice et médiatrice

La femme assume souvent un rôle de négociatrice et médiatrice (voir cahier 9) impartiale grâce à sa position sociale, sa forte personnalité et son charisme. Elle intervient auprès des parties en conflit, elle les écoute, elle facilite les échanges afin de trouver une solution à l'amiable. Par exemple, la première épouse est généralement la médiatrice principale des conflits au sein du foyer. Elle est chargée de ramener la paix dans des situations où le mari est opposé à l'un des membres de la famille. De même elle s'engage souvent dans la médiation au niveau communautaire. Voici un exemple :

*« Lorsque le sotikèmo de Faranah est décédé, le problème de sa succession avait provoqué un sérieux conflit entre la famille Doutia et la famille Djamantia qui sont susceptibles de le remplacer. A Faranah les familles Doutia et Djamantia doivent désigner le sotikèmo. Au sein de ces deux familles la priorité est donnée à la famille de Doutia selon une entente que leurs ancêtres ont conclue dans le passé qui est appliquée depuis longtemps. Mais la famille Djamantia a refusé son application en évoquant que le plus âgé des deux prétendants devrait être le sotikèmo et c'est celui de leur famille. Cette attitude a été la cause d'un conflit qui a divisé toutes les entités de la ville dans les deux camps Doutia et Djamantia. Toutes les structures de prévention et de gestion de conflits de la ville sont intervenues mais la crise n'a pas été résolue. La tension est montée lorsque les féticheurs et les chasseurs du village Sankaran ont décidé de venir eux-mêmes installer à Faranah le candidat de la famille Djamantia comme le nouveau sotikèmo. Quand les jeunes de la famille Doutia ont entendu que les féticheurs et les chasseurs voulaient installer le candidat de la famille Djamantia comme sotikèmo, ils se sont préparés à les affronter à l'entrée de la ville de Faranah, quel que soit le prix à payer.*

*Lorsque la deuxième vice-présidente du Réseau des Femmes pour la Paix a appris ces nouvelles, ces femmes ont mené des démarches de médiation auprès des personnes en conflit pour les ramener à la raison. Elles sont allées chez les chefs ethniques qui soutenaient la famille Djamantia et les chefs ethniques en faveur de Doutia. Elles leurs ont présenté les noix*

*de cola en expliquant le pourquoi de leur visite et en disant qu'il faut vraiment leur soutien pour solutionner ce problème. Puis, elles se sont couchées et ont commencé à pleurer. Tous les chefs ethniques ont dit qu'elles ont bien fait d'être venues. Après qu'elles aient rendu visite au chef de Doutia, elles lui ont proposé de rendre visite à son frère de la famille Djamantia. Il a dit qu'il était d'accord. Puis elles sont allées ensemble chez le grand frère de la famille Djamantia, qui voulait vraiment être le chef de la ville. Là-bas, elles lui ont rappelé l'histoire de l'alliance que leurs pères ont conclue et respectée par rapport à la chefferie de Faranah. Elles lui ont demandé d'accepter que la famille Doutia ait le droit d'installer le sotikémo de Faranah.*

*Mais après elles, il y a eu d'autres personnes qui sont venues lui dire qu'il ne faut pas accepter et ça crée à nouveau des problèmes. C'est pourquoi la vice-présidente et une autre femme sont allées à Niako, à 45km de Faranah, pour rencontrer le vieux descendant du troisième fils. Car selon l'histoire ce sont les trois fils d'un même ancêtre qui sont venus ensemble dans la localité. Le dernier fils est allé à Faranah s'installer au bord du fleuve Niger pour faciliter la traversée des personnes. Le deuxième fils est resté à Sokourala et le troisième est parti à Niako. Elles ont expliqué à l'aîné le problème du sotikémo à Faranah et le danger de la confrontation violente entre les jeunes de Doutia et les féticheurs et chasseurs en faveur de la famille Djamantia. Le vieux a aussi reconnu que c'est la famille Doutia qui doit être chef de Faranah. Puis elles lui ont demandé de dire à la radio*

*rurale aux féticheurs et chasseurs de Sankaran de rester sur place et de ne plus venir à Faranah. Comme sollicité ainsi, il a lancé un appel à la radio demandant à la population de rester sur place et de ne pas venir à Faranah, parce que l'histoire donne le droit à la famille Doutia d'être chef de village. C'est comme ça que la situation s'est calmée et on a pu installer le candidat de Doutia comme sotikémo. L'autre candidat de la famille Djamantia est devenu le vieux sage de tout le Sankaran. Une position que ce dernier a aussi acceptée ».*

## **2.4 Le rôle des femmes au niveau de la famille et de la communauté**

De par sa place centrale au sein de la famille, la femme s'implique beaucoup dans la prévention, gestion et la résolution des conflits au niveau familial. La femme est en même temps sœur, mère et épouse. A ce titre, elle agit en tant que telle au sein des familles. Voici un exemple:

*« Une femme habite avec son mari et ses deux autres coépouses dans un quartier de Conakry. Elle est la première et n'a pas d'enfants. Mais tout ce qui se passe dans le foyer, c'est elle qui est à la tête, parce que son mari n'est pas là. Les deux autres coépouses ont fait des enfants, mais c'est elle qui gère tous les problèmes avec les enfants. Un jour, le mari l'a appelé et lui a dit qu'il veut renvoyer la troisième épouse chez ses parents, avant qu'il ne revienne, parce qu'il aurait entendu des rumeurs selon lesquelles elle aurait commis une bêtise. La première femme lui a dit ceci : «Si tu veux la renvoyer attends*

*que tu reviennes. Tout ce que tu apprends au téléphone, n'y croit pas.» Après, la première femme a conseillé à la troisième de rester. Quand son mari est revenu, la première femme a insisté : « Il ne faut plus jamais faire ça, Parce-que c'est toi qui a épousé celle-là ». Elle a demandé à son mari de rester calme. Et il a compris et est reparti très serein. Enfin, la première femme a fait des reproches à sa coépouse. Dès lors, le calme est revenu dans le foyer. »*

Au niveau du voisinage, la femme prévient et gère des conflits entre voisins et au sein des familles. Elle est souvent au courant de tous les problèmes qui se posent dans le quartier.

## **2.5. Le rôle des femmes au niveau régional ou national**

Le manque de valorisation de son engagement, mais aussi d'autres défis qui sont mentionnés ci-dessous (section 3), posent de véritables freins aux femmes quand il s'agit de jouer un rôle au niveau régional ou national. Nous constatons néanmoins que, malgré les pesanteurs culturelles, les femmes s'impliquent activement dans la résolution des conflits.

Son rôle au niveau régional ou national est très souvent de nature informel, les femmes étant quasiment absentes des structures de prise de décision.

Voici un exemple où des femmes jouent un grand rôle au niveau régional :

*« Dans un district de Kissidougou, il y a un groupement agricole de 250 femmes. Ce groupement cultive du riz, du café et du manioc. Ces femmes, de par leur labeurs, se sont distinguées, elles sont devenues très fortes sur le plan économique. Avec le revenu de la récolte, elles ont construit le bureau du district, la mosquée, un poste de santé. Ceci leurs a permis de s'imposer au niveau de la région. Elles ont transgressé tous les stéréotypes et toutes les coutumes à cause de leur travail. Et maintenant, aucune décision n'est prise dans ce village sans demander l'avis de ces femmes ».*

Voici un exemple où des femmes ont joué un grand rôle au niveau national:

*« Lors du conflit entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, et surtout entre le chef d'Etat du Libéria, Charles Taylor et le chef d'Etat de la Guinée Lansana Conté, il y a eu plus de 30 missions officielles à caractère international et régional de la CEDEAO, de l'UA pour rapprocher les chefs d'Etat pour les mettre autour de la table de négociation afin d'aboutir à un accord, mais toutes ces missions ont échoué. Il a fallu que les femmes de la Mano River Union se lèvent, pilotées par la Guinée, pour que les deux chefs d'Etat trouvent finalement une fin au conflit.*

*C'étaient les femmes guinéennes qui ont souffert des conséquences en Guinée et qui sont allées au secours de leurs sœurs libériennes et sierra léonaises pour dire « levons-nous pour qu'ils arrêtent ». Elles se sont levées parce qu'elles ont eu la conscience qu'elles sont les premières victimes de ce*

*conflits-là et que leurs corps est devenu un champ de bataille. Elles ont décidé de rencontrer les chefs d'Etat pour que ce conflit s'arrête.*

*Un groupe de plaidoyer des femmes de la Mano River Union s'est rendu à Monrovia. Elles ont rencontré le président Charles Taylor et elles ont parlé avec lui. Taylor a dit qu'il n'y avait aucun problème et, que si Lansana Conté accepte de le rencontrer, il va répondre.*

*Puis le groupe de plaidoyer a rencontré Lansana Conté et une femme libérienne très âgée a parlé à Conté comme à son fils et elle a dit: « moi, tu m'as vue, j'étais victime, j'ai été violée, meurtrie par la guerre. Je connais ce qu'est la guerre, qu'est-ce que ça vaut. Nous, on en a marre des guerres. Toi qui es l'aîné, il faut appeler maintenant Taylor, ton jeune frère au téléphone et lui dire que vous avez besoin de vous voir. Et si vous restez chacun dans son camp, le conflit ne va pas finir. Et c'est nous les femmes qui sommes les victimes.». Elle a parlé d'une manière très traditionnelle mais avec un ton très ferme. Donc il a accepté que son ministre des affaires étrangères prenne rendez-vous pour qu'il y ait des négociations.*

*Quand les chefs d'Etat se sont retrouvés à Monrovia, des milliers de femmes sont venues pour faire du « sitting » : elles ont encerclé l'endroit où les chefs d'Etat se sont réunis. Et elles ont dit que personne ne sortira tant qu'ils n'auront pas signé l'accord.*

*Il a fallu les femmes de la région de la Mano River Union pour que les deux chefs d'Etat se mettent d'accord pour signer un accord de mettre fin au conflit ».*

### **3. Quels sont les défis des femmes dans la prévention et la gestion de conflits?**

Les exemples ci-dessus montrent que les femmes jouent un rôle extrêmement important à tous les niveaux. Mais malheureusement elles sont souvent reléguées au second plan. Elles doivent faire face à plusieurs obstacles qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle dans la prévention et la gestion de conflits. Tout d'abord:

- Les stéréotypes discriminatoires sont encore dans la mentalité des populations en Guinée, comme par exemple le fait que l'on considère que les femmes doivent s'occuper uniquement des travaux domestiques, qu'elles n'ont pas la capacité de mener des réflexions plus complexes ou que les hommes sont considérés comme des décideurs dans la société. Même dans le cas où les femmes atteignent des postes au niveau exécutif, les décisions sont toujours prises par les hommes. Ces préjugés relèguent les femmes toujours au second plan et impliquent qu'elles n'ont pas le droit à la parole quand les hommes sont présents.
- L'accès à l'éducation est limité et les femmes ne sont pas souvent encouragées à poursuivre leurs études, notamment à cause des mariages précoces. Les femmes

sont très tôt tenues d'être responsables, de faire des enfants et de soutenir leur famille.

- Les femmes ont rarement accès aux postes de responsabilités et aux sphères de prise de décision. C'est pourquoi leur rôle est souvent limité.
- Les femmes manquent souvent de ressources économiques qui leur permettent d'assurer leur autonomie. Elles ne disposent pas de suffisamment de ressources financières pour se prendre totalement en charge, pour épargner, ou simplement pour dépenser comme bon leur semble. Les règles traditionnelles d'héritage, qui favorisent les hommes, contribuent à léser davantage les femmes.

#### **4. Que doit faire la société civile pour surmonter ces obstacles posés aux femmes dans la prévention et gestion de conflits?**

La société civile peut et doit renforcer le rôle des femmes dans la prévention et la gestion des conflits sous différents aspects :

- La société civile doit travailler avec les hommes au pouvoir et les sensibiliser aux droits et aux capacités des femmes ainsi qu'à l'importance de l'éducation des filles.
- La société civile doit veiller à promouvoir le maintien des filles à l'école.

- La société civile doit être attentive et combattre toutes tentatives d'exclusion et de marginalisation à l'égard des femmes.
- La société civile doit travailler à intégrer et à promouvoir la place des femmes au sein des organisations de la société civile.
- La société civile doit capitaliser les expériences des femmes dans la prévention et la gestion des conflits et les valoriser largement.
- La société civile doit diffuser et vulgariser les codes relatifs aux droits des femmes.
- La société civile doit plaider auprès de l'Etat et des partis politiques pour que les femmes aient accès à des postes à responsabilité et de décision.

#### **5. Questionnaire**

1. Quel est le rôle des femmes dans la prévention et gestion de conflits ?
2. Pourquoi est-il important de soutenir les femmes dans ce rôle ?
3. Pourquoi est-il important que les femmes sortent, au moins partiellement, de leur rôle traditionnel ? Discutez et expliquez ce qui motive vos réponses.

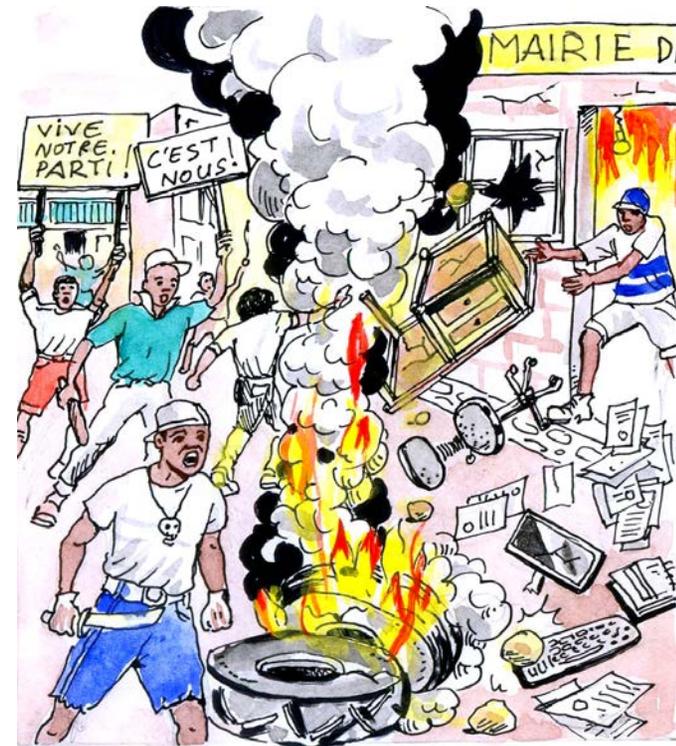
*La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne*

***Cahiers Thématiques***

**Cahier 7**

**Rôle des jeunes dans la  
prévention et gestion des conflits**

**Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012**



**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**

## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

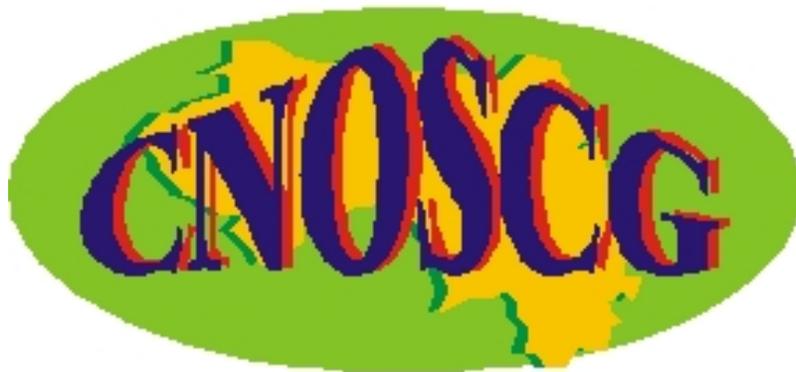
- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD



## 1. Introduction

Les jeunes représentent 57,5% de la population active en Guinée. La Charte Africaine de la Jeunesse établit que toute personne âgée de 15 à 35 est considérée comme jeune. La définition internationale de l'ONU énonce que toutes les personnes âgées de 15 à 24 sont jeunes. Cette différence est due à la tradition africaine où une personne est considérée adulte quand elle est prête à assumer une responsabilité pour la communauté (et pas seulement pour soi-même, ce qui est le cas après l'initiation traditionnelle).

## 2. Les différentes valeurs auxquelles les jeunes sont soumis

### 2.1. Les valeurs traditionnelles

Quelques caractéristiques de l'éducation traditionnelle :

- Les jeunes ont une éducation collective, c'est-à-dire qu'ils sont soumis à la discipline collective. Au village, chacun est concerné par l'éducation des jeunes. Les corriger est un droit qui n'est pas exercé par les seuls parents, père et mère.
- Ils sont éduqués afin d'être intégrés dans la société. Les jeunes, une fois adultes, doivent y prendre des responsabilités. Il est ainsi important qu'ils connaissent l'ordre social, afin de s'y plier.
- L'éducation implique des devoirs vis à vis des autres et développe le sens du respect envers les

anciens (ancêtres), l'esprit d'entraide, le sens de la responsabilité ainsi que l'hospitalité.

- L'éducation traditionnelle précise les rôles distincts dévolus aux hommes et aux femmes. Les femmes sont à la maison et ne jouent pas un rôle formel dans la vie publique.
- A la fin de l'éducation traditionnelle, l'initiation prépare les jeunes aux charges de la vie quotidienne. L'initiation s'effectue normalement entre 12 et 15 ans. Les dures épreuves inhérentes à ces pratiques rituelles ont pour but de développer l'endurance physique, de combattre toute forme de violence et d'imposer la soumission totale afin de préserver et de garantir l'unité et la survie du groupe. Les jeunes sont initiés à la vie conjugale, au respect de la hiérarchie, à la solidarité, à la morale et à la discipline individuelle, au langage codé et à la discrétion.

### 2.2. Les valeurs modernes

Aujourd'hui, l'éducation traditionnelle en Guinée joue encore un rôle important dans les zones rurales et prépare l'enfant à poursuivre sereinement son cursus scolaire. Les enfants et les jeunes reçoivent l'enseignement de l'école simultanément à l'enseignement traditionnel. Le taux de scolarisation (école primaire), en 2008 était de 51%<sup>1</sup>, c'est encore très bas.

<sup>1</sup> <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/105906.html>

Néanmoins la jeunesse guinéenne est confrontée à la modernisation de la société et à de nouveaux défis :

- Parce que la société n'a pas les capacités de leur offrir des perspectives d'avenir, de nombreux jeunes s'exposent à des pratiques dangereuses et deviennent de plus en plus vulnérables. Par exemple, de jeunes mineures n'hésitent pas à se prostituer.
- Les jeunes sont confrontés à une nouvelle valeur : l'individualisme. L'éducation moderne demande qu'ils se développent en tant qu'individus et qu'ils apprennent une profession, mais c'est seulement avec un bon « sac-a-dos d'éducation » qu'ils seront capables de survivre dans une société en pleine mutation.
- Pour les jeunes filles, l'éducation traditionnelle seule n'est pas suffisante pour assurer leur avenir professionnel. Elles ont également besoin d'une éducation appropriée qui leur permette de s'assumer.
- Les jeunes, hommes et femmes, doivent avoir accès aux soins médicaux. Les services dont ils ont besoins sont plutôt liés à la prévention sanitaire et sociale, et notamment en matière d'éducation sexuelle.
- Une bonne éducation reporte l'âge de la première grossesse et diminue les risques de pauvreté intergénérationnelle. L'instruction augmente les opportunités de survie économique.

### **3. Quel est le rôle des jeunes dans la famille et la communauté?**

Selon la tradition, les jeunes (après 15 ans) sont le soutien de leur famille. Ce sont eux qui possèdent la capacité physique d'assurer les travaux agricoles et pastoraux, ainsi que la pérennité de la communauté. Les jeunes sont organisés et ils sont représentés dans les instances de décision. Malgré tout, ils adoptent une position de soumission par rapport aux personnes âgées. Le respect des ancêtres ainsi que des anciens est très important dans l'ordre social traditionnel.

Mais parfois il semble que les jeunes ont de la peine à respecter cela. Les conflits de génération prennent leur source dans différentes origines :

- Dans la tradition africaine, les jeunes sont la ressource de survie de la communauté. Dès qu'ils dévient de leur rôle traditionnel, ils engendrent des peurs et des frustrations chez les plus âgés.
- Avec les influences de la société moderne, les jeunes réclament beaucoup plus de droits et de responsabilités au sein de leur communauté. Les anciens ne partagent pas ces exigences, car les jeunes de leur génération n'osaient demander quoi que ce soit.
- Les jeunes qui ont l'opportunité de recevoir une éducation apportent des changements qualitatifs au sein de leur communauté.

Malgré cela, les jeunes restent la ressource la plus importante de la société. C'est-à-dire qu'il est primordial de gérer ces défis dans un processus de dialogue mutuel et inter-générationnel. Ce dialogue doit se faire dans un esprit de tolérance et d'acceptation mutuelle.

Les jeunes apprennent vite et ils sont capables de s'adapter mieux à de nouvelles conditions. S'ils sont bien instruits, organisés et constructifs, ils contribuent à la transformation qualitative de la société.

Dès que la société percevra les jeunes comme étant intégralement parties prenantes de son changement, ils acquerront alors beaucoup plus de responsabilités et deviendront les moteurs de cette mutation, sans pour autant oublier leurs traditions et leurs origines.



## 4. Quel est le rôle des jeunes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits?

### 4.1. La Charte Africaine de la Jeunesse

Les adultes considèrent souvent que les jeunes sont des fauteurs de trouble. Ceci peut être vrai dans certains cas, mais il faut savoir pourquoi. Effectuer une analyse des conflits dans lesquels des jeunes sont impliqués serait alors important. En fait, les jeunes ont un rôle essentiel dans la prévention et gestion des conflits. Mais voyons ce que la Charte Africaine de la Jeunesse<sup>2</sup> énonce à l'article 17 « De la paix et de la sécurité » :

*Eu égard au rôle important de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non violence ainsi que les marques physiques et psychologiques profondes laissées par la participation à la violence (...) les états devraient:*

- a) *Renforcer les capacités des jeunes et des organisations de jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale.*

<sup>2</sup> Charte Africaine de la Jeunesse, adoptée en 2006. Article 17.

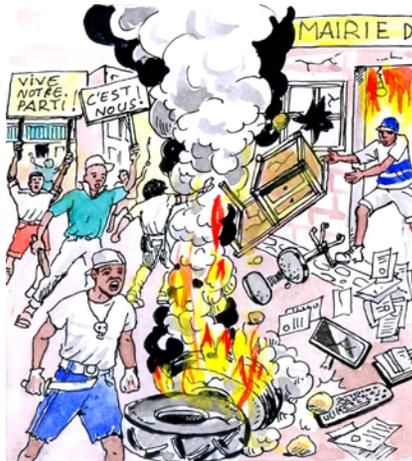
b) *Mettre en place des mécanismes pour développer chez les jeunes une culture de Paix et de tolérance qui les décourage à participer aux actes de violence, de terrorisme, de xénophobie, de discrimination basée sur le genre et la race, d'invasion étrangère et au trafic d'armes et de drogues.*

## 4.2. Le risque de la manipulation politique

Les jeunes constituent une force potentielle au sein de la société. Parfois cette force est instrumentalisée et manipulée. Dans quel sens ?

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la jeunesse a de nombreuses préoccupations. Les jeunes ont des besoins particuliers pour les aider à survivre au-delà du monde traditionnel. Si les communautés ne sont pas capables de satisfaire ces besoins, des frustrations peuvent germer et cela peut potentiellement entraîner de la violence.

Quand les jeunes n'ont pas un minimum d'éducation et d'emploi, ils deviennent la proie facile de toutes sortes de manipulations politiques. Les leaders politiques voient en eux la force et l'énergie, et ils veulent en abuser. Ils promettent donc beaucoup, notamment travail et argent. Les jeunes sont souvent très



faciles à convaincre et deviennent alors des partisans prêts à tout, en échange de quelques promesses. Ils ne sont pas encore capables de dissocier leur intérêt de l'abus dont ils sont victimes, et peuvent de ce fait devenir violents s'ils sont mobilisés et instrumentalisés.

## 4.3. Le potentiel constructif

Comme on l'a vu ci-dessus, les jeunes sont aussi une force positive et il relève de la société d'assurer et de faciliter ce rôle positif des jeunes. Dans la prévention et gestion de conflits, ils peuvent jouer trois rôles importants:

- Ils peuvent résoudre des conflits dans leur propre groupe disposant d'un accès direct à leurs amis et collègues du même âge.
- Ils peuvent sensibiliser d'autres jeunes à résister à la manipulation politique.
- Ils peuvent plaider pour que leurs préoccupations soient prises en compte, et il est important qu'ils soient écoutés, notamment dans un dialogue entre générations. D'un autre côté, les anciens doivent amener les jeunes à comprendre les valeurs et principes de la tradition.

Pour qu'ils puissent assumer leurs responsabilités dans la prévention et gestion de conflits, ils doivent être formés et soutenus. Selon l'éducation traditionnelle, les jeunes apprennent le respect, l'esprit d'entraide, l'hospitalité et la solidarité. Ce sont des valeurs à soutenir pour maintenir une société paisible. Il est important de conserver ces valeurs, mais aussi de les inclure dans les approches de l'éducation

moderne. L'éducation à la paix parle de solidarité, il est donc crucial de promouvoir la valeur traditionnelle de solidarité, et de la comparer à la vision moderne de cette même solidarité. Ainsi, l'établissement d'un dialogue d'échange entre les générations deviendra plus aisé.

## 5. Conclusion

Récemment les jeunes se sont beaucoup impliqués dans le changement démocratique en Guinée. En effet, ces changements intervenus en faveur de la démocratie dans le pays peuvent être considérés comme le fruit du combat de la jeunesse, depuis les grèves de juin 2006, janvier-février 2007, en passant par la marche du 28 Septembre 2009, jusqu'à l'élection d'un président de la République en 2010.

Il revient également à la jeunesse, de prendre en main son destin et d'adopter des comportements dignes, de faire preuve d'esprit citoyen et de se réunir sans distinction ethnique ou religieuse pour bâtir la Guinée de demain.

## 6. Questionnaire

1. Discutez ensemble comment les jeunes sont perçus dans la société.
2. Pourquoi les jeunes peuvent-ils jouer un rôle important dans la prévention et gestion de conflits?
3. A quels risques les jeunes sont-ils exposés et comment on peut prévenir ces risques ?

4. Vous avez pris connaissance du cahier sur le rôle des jeunes. Qu'est-ce que vous allez changer dans vos relations avec les jeunes. Si vous êtes jeunes : Qu'est-ce que vous allez changer dans vos relations avec les personnes des générations précédentes ?

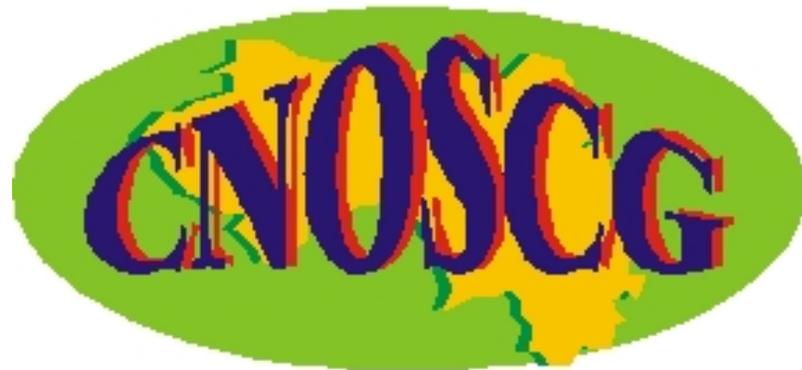
*La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne*

**Cahiers Thématiques**  
**Cahier 8**  
**L'analyse de conflits**

Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD

## 1. Pourquoi il faut analyser les conflits?

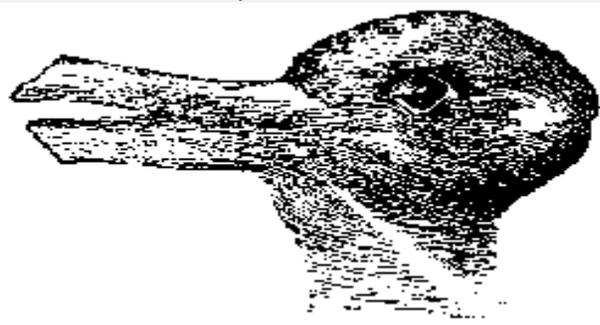
Depuis notre naissance, nos parents nous forment selon leurs traditions, leur culture et leurs valeurs. Cela nous prépare à nous orienter quand nous serons plus âgés. La vie nous confronte avec différentes expériences et chaque individu a sa propre histoire à raconter. Ainsi, chacun possède sa propre perception des choses. Quand nous avons à faire avec des conflits, tout le monde connaît déjà la solution ! Mais est-ce la bonne solution pour tout le monde ? La vérité est-elle acceptée par tous ?

Dans le cadre de résolution de conflits, nous devons nous assurer que nous ne nous attaquons pas uniquement aux effets, mais aussi aux causes des conflits. C'est pour cette raison que nous devons les analyser soigneusement.

### Exercice : Qu'est-ce que c'est ?

Montre cette image à des personnes différentes et demande :  
« Qu'est ce que c'est ? »

Quelles sont les réponses ?



Il y a deux interprétations et les deux sont correctes. Selon nos habitudes et nos expériences nous voyons ou un canard ou un lapin.

Est-ce que ça vaut la peine de se bagarrer à cause des différentes perceptions que l'on puisse avoir ? Non, car il faut être capable d'accepter que des personnes différentes aient des opinions différentes ! L'art c'est de comprendre ça et de respecter l'un et l'autre. Malheureusement, il arrive trop souvent, à cause de tensions implicites entre les gens, qu'un argument futile fasse office de déclencheur, mais qu'en dessous, existent des raisons beaucoup plus sérieuses à ce conflit. Dans ce cas, des différents points de vue commencent à avoir une influence très négative sur les relations, même entre personnes proches.

L'analyse aide à comprendre le conflit ainsi qu'à le résoudre. C'est important parce que souvent les gens insistent sur des éléments sans rapport avec le problème principal. Ils insistent car ils ressentent des émotions négatives très fortes, comme la colère, la frustration, la peur, la tristesse etc. Les émotions ferment le dialogue et les possibilités de résoudre le conflit. La meilleure prévention, c'est de calmer d'abord les émotions, et ensuite analyser le conflit avec un regard clair.

Il faut analyser les conflits pour les raisons suivantes :

- être capable de faire des alertes précoces.
- comprendre les raisons du conflit.
- savoir qui sont les acteurs impliqués dans le conflit.
- comprendre les différents points de vue des différents acteurs du conflit.
- trouver des points d'entrée pour résoudre le conflit.

## 2. Qu'est-ce que c'est une analyse de conflit?

D'après les explications ci-dessus, l'analyse du conflit est un processus efficace pour examiner, comprendre ce qui se passe dans un conflit et identifier les points de vue des différents acteurs.

Il existe des outils très simples et concrets pour analyser un conflit. Ces outils sont décrits dans le chapitre 4 ci-dessous.

Dans la résolution traditionnelle de conflits, les médiateurs et les négociateurs font leur analyse personnelle. Généralement, l'analyse n'est partagée qu'au moment de la résolution. Dans la gestion de conflit moderne, l'analyse du conflit fait partie de la résolution et parfois même les parties en conflit y sont impliquées.

## 3. Qui doit analyser les conflits?

L'analyse de conflits n'est pas réservée uniquement aux chefs ou aux personnes importantes dans la communauté. Bien entendu, les sages, les doyens et les Imams analysent le conflit pour lequel ils sont sollicités. Mais il faut noter que l'analyse d'un conflit concerne tout le monde, surtout ceux qui sont impliqués ou directement touchés par ce conflit.

Il est recommandé d'analyser systématiquement les conflits avec les personnes concernées, mais aussi avec les organisations et structures qui s'engagent dans la médiation et la résolution de conflits.

Si l'on veut se focaliser sur la prévention des conflits, l'analyse devient l'outil le plus important et doit être mis à jour régulièrement.

## 4. Comment analyse-t-on un conflit?

L'analyse des acteurs montre immédiatement qui est impliqué dans le conflit et quelles sont les relations entre les différents acteurs. Il ne faut pas oublier qu'à part les parties en conflit, existent souvent d'autres acteurs indirectement impliqués, mais qui jouent néanmoins un rôle important. Il est parfois nécessaire de les engager dans la résolution du conflit.

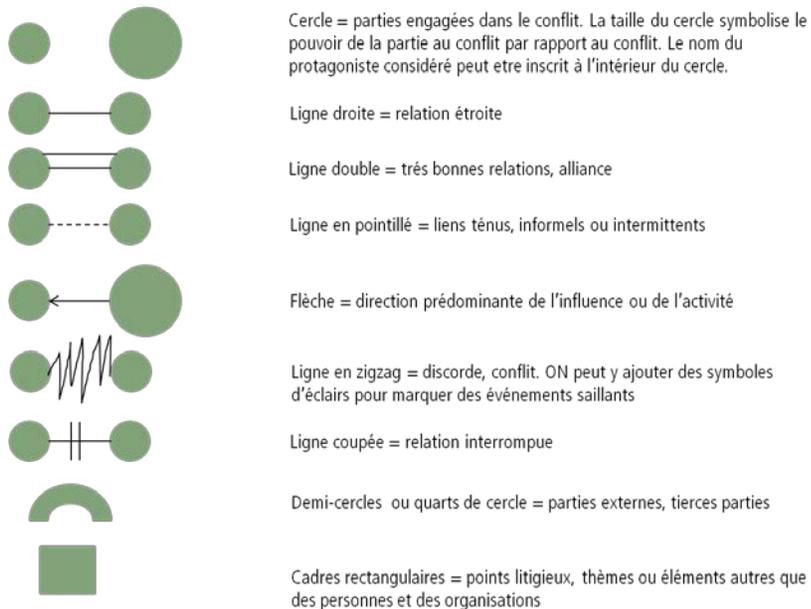
L'analyse des acteurs nous montre où se trouvent les lignes de confrontation. Il est important, dans l'analyse des acteurs, d'y intégrer sa propre organisation et les liens tissés entre l'analyste et tous les acteurs. Munis de ces informations, on peut facilement identifier les points d'entrée possibles pour initier la résolution du conflit. Cette analyse détermine aussi si vous êtes l'acteur le mieux placé pour résoudre le conflit ou pour jouer un rôle de médiateur.

### 4.1. Guide d'analyse des acteurs

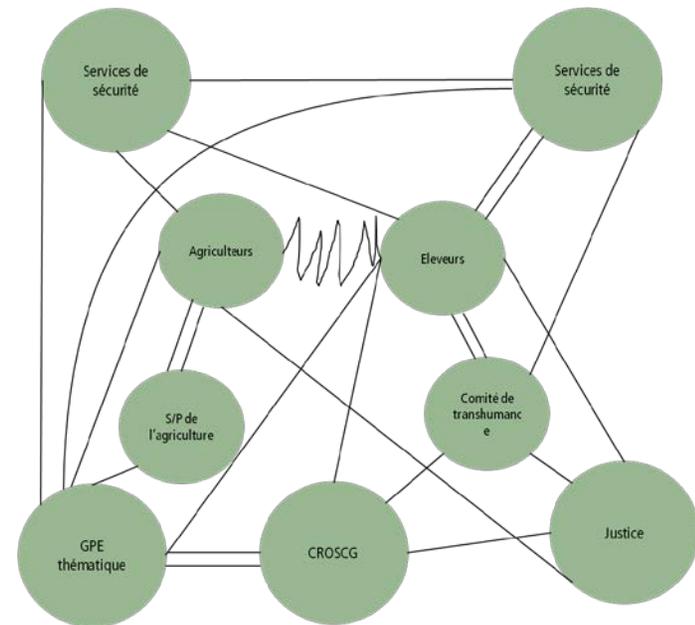
Quand vous faites partie d'un groupe intéressé à la résolution d'un conflit, vous pouvez faire cet exercice collectivement en répondant aux questions suivantes :

1. Quel est le conflit que vous voulez analyser ?
2. Quelles sont les parties en conflit ?

3. Quels sont les autres parties et acteurs connectés aux parties en conflit ? N'oubliez-vous pas des groupes discriminés et marginalisés ?
4. Quelles sont les relations entre ces parties et ces acteurs? Comment peut-on les représenter sur une carte ? Quelles sont les alliances, les relations coupées, les lignes de confrontation ?
5. Dessinez la carte.
6. Où se situe votre groupe ou organisation sur la carte ? Quelles sont vos relations avec les parties en conflit ?
7. Discutez où se trouvent les lignes de conflit les plus importantes.
8. Discutez où votre organisation pourrait intervenir.



Voici comme exemple un conflit entre des agriculteurs et éleveurs à Kindia : on voit les différents acteurs ainsi que leurs relations. Cela vous aide à trouver le point d'entrée pour une intervention. Il se peut qu'on ne doive pas directement intervenir dans la ligne de conflit entre agriculteurs et éleveurs mais avec les acteurs qui sont proche d'eux.



## 4.2. Guide pour l'exercice de l'arbre du conflit

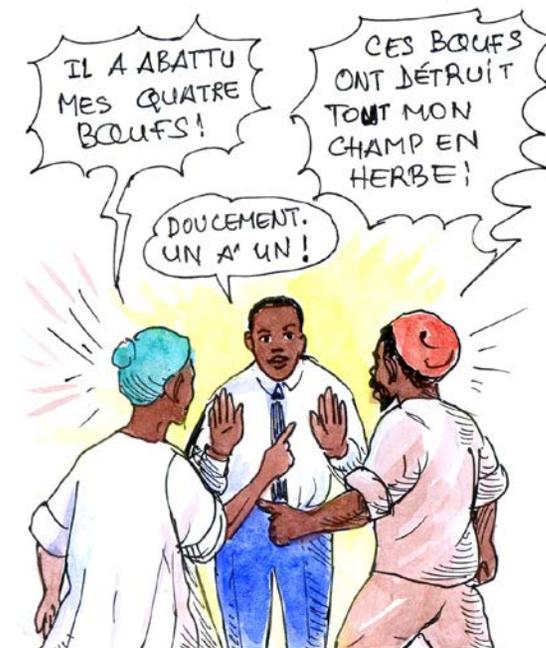
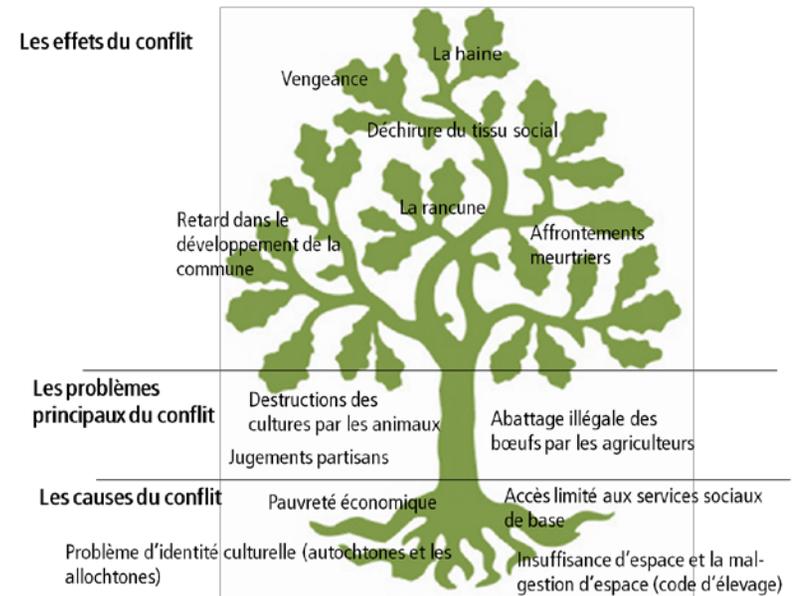
L'arbre du conflit nous informe sur les causes, les problèmes principaux et les effets d'un conflit. Généralement, chacun a ses idées. L'arbre nous donne la possibilité de discuter nos opinions et de les comparer. Il est parfois utile que les parties en conflit dessinent l'arbre. Les parties en conflit obtiennent souvent les mêmes résultats (le même arbre), mais inversés.

Il est important, pour quelqu'un qui est engagé dans la résolution de conflit, de connaître l'analyse des parties en conflit. Il est parfois également possible que les parties en conflit conçoivent l'arbre ensemble. Cela aide à leur faire comprendre le point de vue de l'autre partie du conflit. Il appartient au médiateur de décider si un tel exercice commun est possible.

### Les questions pertinentes liées à l'arbre sont :

1. Quel conflit voulez-vous analyser ?
2. Quelles sont les causes du conflit ? Pourquoi le conflit s'est-il établi ? Quel est le déroulement du conflit ?
3. Quels sont les principaux problèmes ?
4. Quels sont les effets du conflit qui touchent le plus grand monde ?
5. Dessinez l'arbre pour comprendre la suite.
6. Discutez où est-ce que votre groupe ou organisation pourrait intervenir ?

Voici le même exemple d'un conflit entre agriculteurs et éleveurs à Kindia:



## 5. Que faut-il considérer quand on analyse un conflit ?

Personne ne se lance dans la gestion d'un conflit sans savoir de quoi il s'agit. Généralement, les analyses sont effectuées de manière implicite. Cela veut dire qu'on n'en parle pas et chacun a ses thèses et ses perceptions sur un conflit, même en étant neutre.

### 5.1. Les émotions

Quand on travaille avec des groupes sur la gestion d'un conflit, l'analyse explicite est importante. C'est à dire qu'il faut en discuter et connaître les différentes perceptions. Parfois ces discussions peuvent être très émotionnelles. Les outils illustrés ci-dessus aident à catégoriser les pensées et les différents aspects d'un conflit. Le facilitateur de l'analyse doit néanmoins être préparé à apaiser les émotions et à créer une atmosphère d'entente et de respect mutuel.

### 5.2. L'analyse de conflits est une intervention

Dans ce sens, l'analyse de conflits est une intervention même dans les groupes qui se considèrent comme tierce partie du conflit, n'ayant pas d'intérêt direct. Tous les intervenants doivent se positionner autour du conflit, l'analyse devient alors une intervention. Dans un contexte où le conflit est en train de s'aggraver, cet aspect est amplifié. Il faut en effet faire preuve de prudence sur le choix des personnes avec qui

on partage l'analyse, notamment à cause des risques politiques.

L'analyse de conflits entraîne souvent de la part des groupes marginalisés et désavantagés une prise de conscience de leur situation ou de l'oppression dont ils sont victimes.

## 6. Questionnaire

1. Donnez quatre raisons pour lesquelles il faut analyser un conflit.
2. Cherchez un conflit récent dans lequel vous avez été impliqué, soit comme partie en conflit, soit comme médiateur. Vous pouvez aussi choisir un conflit actuel qui n'est pas encore résolu.
3. Faites la carte des acteurs en conflit. Suivez les instructions dans le cahier.
4. Faites un arbre du conflit. Suivez les instructions dans le cahier.
5. Qu'est-ce que ces exercices apportent-ils ? Qu'est-ce que vous avez appris sur le conflit ? Est-ce que l'exercice était utile ?

La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne

## Cahiers Thématiques

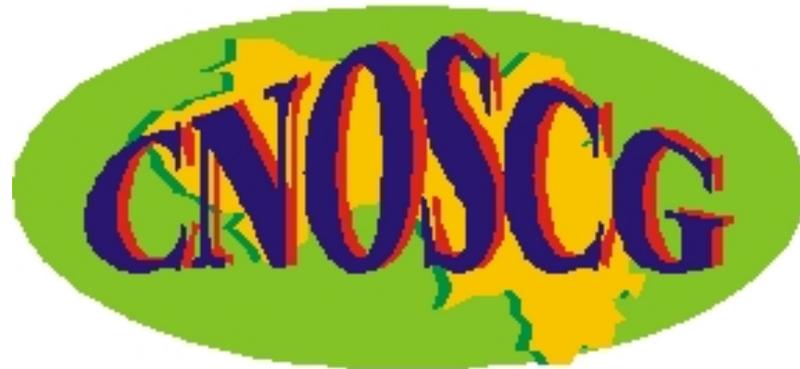
### Cahier 9

## Médiation et négociation

Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 3- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

- Union Européenne, SCAC, PNUD

## 1. Introduction

La médiation et la négociation sont deux approches utilisées dans les processus de résolution de conflits. La bonne médiation et la bonne négociation dépendent de la communication entre les acteurs qui participent et surtout du comportement du médiateur ou du négociateur.

## 2. Comment bien communiquer ?

La communication n'est pas seulement l'acte de parler et d'écouter, mais elle inclut aussi les gestes, la culture et les expériences. Pour entrer dans de bonnes relations de communication il faut :

### 2.1. Observer

L'observation peut nous permettre d'apprendre beaucoup de choses. Les gestes, le visage et ses expressions, ses mimiques, les chuchotements et autres, peuvent nous apprendre beaucoup sur l'état d'esprit d'une personne.

*Exemple : « Bintou et Aïssatou d'un ménage polygame reçoivent la visite du sage du quartier et après les salutations Aïssatou répond « ça va très bien » et Bintou rétorque avec une mimique négative : « Humm ». Directement la mauvaise humeur de Bintou alerte le sage sur la mésentente entre les deux femmes. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

### 2.2. Poser des questions

Il faut toujours essayer de comprendre l'autre. Nous avons souvent le sentiment d'avoir compris les motivations de quelqu'un qui réagit négativement. Mais souvent nous nous rendons compte aussi que nous nous sommes trompés. C'est parce que nous ne posons pas assez de questions.

*Exemple: « Abou est le fils de Fatou. Il a 12 ans. Un jour Abou rentre de l'école et demande de l'argent. Fatou s'énerve parce qu'elle a donné de l'argent à Abou il y a deux jours pour acheter des livres scolaires. Elle pense : « Abou a dépensé l'argent avec ses amis pour des sucreries et non pas pour les livres ». Pour punir Abou, elle dit : « Je ne vais plus lui en donner. Maintenant il doit se débrouiller seul ». Abou fut très déçu parce qu'en fait, il voulait donner l'argent à un copain qui n'avait rien à manger. Mais comme il a beaucoup de respect et aussi un peu peur de sa mère il n'a pas osé le lui dire. Si Fatou avait demandé de connaître la raison, elle aurait donné l'argent. Mais comme elle pensait connaître son fils, elle n'a pas parlé avec lui ».*

### 2.3. Ecouter

Il faut bien écouter l'autre pour bien comprendre. Dans la négociation, comme dans la médiation il faut être capable de répéter ce que l'autre a dit. Nous nous rendons compte que dans ces situations, nous nous faisons déjà une opinion sur l'autre, alors que nous écoutons. En fait, cela nous empêche de comprendre correctement comme c'est le cas dans

l'exemple d'Abou et de Fatou. Dès qu'Abou a demandé de l'argent, elle a déjà fait son interprétation. A cause de cela, elle ne lui a pas donné la chance de s'exprimer.

## 2.4. Etre ouvert et ne pas tirer de conclusions hâtives

Dans la négociation et la médiation, il ne faut pas tirer de conclusions trop vite sur ce qu'on a entendu. Il faut absolument s'assurer qu'on a entièrement compris, et bien réfléchir avant de prendre la parole.

## 3. La Médiation



## 3.1. Qu'est-ce que c'est que la médiation ?

La médiation est une intervention pour résoudre un conflit. Généralement, c'est une personne ou un groupe de médiateurs qui intervient dans les conflits.

Les parties en conflit s'accordent d'abord sur le choix des médiateurs. Cela veut dire que toutes les parties en conflit doivent s'accorder sur le choix du médiateur ou des médiateurs. De façon générale, les femmes connaissent bien leurs fils, maris et frères. Elles sont donc d'excellentes médiatrices dans nos différentes familles et communautés.

## 3.2. Quelles sont les qualités d'un bon médiateur ?

Les médiateurs doivent d'être des personnes respectées dans la communauté. En même temps, ils doivent posséder d'autres qualités aussi très importantes pour assurer une bonne résolution de conflit. Il n'est pas facile de trouver de bons médiateurs.

Les principales qualités d'un médiateur sont :

### *L'impartialité :*

- Un médiateur ou une médiatrice doit être une personne juste qui ne favorise pas l'une ou l'autre des parties en conflit. Cela veut dire que cette personne est neutre.

### ***Le respect et la confiance des autres :***

- Un médiateur ou une médiatrice doit respecter et comprendre les parties en conflit et ne pas se considérer comme supérieur à elles. Cette personne doit inspirer le respect et la confiance aux deux parties et leurs témoins

### ***La créativité :***

- Un médiateur ou une médiatrice doit être réactif et envisager rapidement des possibilités de solutions.

### ***La tolérance :***

- Un médiateur ou une médiatrice doit tolérer les points de vue des autres, leurs croyances et leurs conduites même s'il ne les approuve pas.

### ***La patience :***

- Un médiateur ou une médiatrice doit consacrer beaucoup de temps aux autres. Il doit être à l'écoute, très motivé et persévérant afin de trouver une solution au conflit.

### ***La confidentialité :***

- Les parties en conflit doivent avoir l'assurance que tout ce qu'elles disent pendant le processus de médiation et au médiateur demeure confidentiel.

### ***La capacité à affronter des situations tendues et chargées d'émotions :***

- Un médiateur ou une médiatrice doit se montrer calme face aux situations difficiles; cette personne doit montrer un haut niveau de compréhension vis-à-vis des parties en conflit pour être capable de les accompagner à trouver la bonne solution.

### ***L'attitude physique du médiateur « avoir les pieds sur terre »***

- Au sens figuré, le médiateur doit être ferme et resté impartial même si les parties en conflit essayent de le tirer de leur côté. Il doit avoir les « pieds sur terre ».

Toutes ces qualités montrent qu'un médiateur ou une médiatrice n'est pas n'importe qui. Les personnes capables de faire de la médiation savent convoquer, parler et calmer les personnes.

### **Différence entre médiateur et intermédiaire :**

Cela ne veut pas dire que quiconque s'entretenant avec les parties en conflit est déjà un médiateur dans le sens propre. Peut-être on pourrait dire que c'est un intermédiaire. C'est-à-dire quelqu'un qui parle avec les deux parties et les encourage à entrer dans une médiation. Mais le médiateur est la personne choisie par les parties en conflit pour les appuyer dans la résolution de ce conflit.

## **3.3. Quelles sont les étapes de la médiation ?**

### **3.3.1. Préparation**

Avant de commencer un processus de médiation, il y a différents préalables à accomplir. Déjà les parties en conflit se sont mises d'accord pour poursuivre cette médiation. Cela veut dire qu'en principe elles sont ouvertes à trouver une solution qui convient à tout le monde. Elles ont choisi la

personne qui est responsable du processus de médiation. Parfois c'est aussi un groupe de personnes.

Généralement, la phase préparatoire d'analyse et d'écoute de la médiation prend beaucoup de temps. Elle permet aux médiateurs de faire la navette entre les deux parties et d'essayer de comprendre le problème. C'est toute une négociation jusqu'à ce que les parties soient prêtes à se rencontrer ensemble sous un arbre à palabre ou autour d'une table.

### **3.3.2. Créer une bonne atmosphère dans laquelle les gens se sentent à l'aise**

Cela veut dire qu'il faut choisir le bon endroit où les parties en conflit peuvent parler en paix et en sécurité. Parfois, il est utile de prévoir des arrangements afin qu'elles puissent manger quelque chose ensemble.

### **3.3.3. Clarification des perceptions**

C'est durant cette phase que chaque partie en conflit a droit à la parole. Ceux qui écoutent sont priés de rester calmes, même s'ils ne sont pas d'accord. Ils doivent essayer de comprendre la perception de l'autre partie.

### **3.3.4. Mettre l'accent sur les vrais besoins**

Souvent les parties en conflit insistent sur un certain point. Dans l'exemple de Mohamed, une famille insiste pour recevoir de l'argent et n'est pas intéressée à recevoir du bétail. Les membres de la famille insistent sur ce point, même

s'ils savent qu'on pourrait vendre le bétail sur le marché après la réception. Ils insistent parce qu'ils ne veulent pas être ceux qui capitulent et ont peur de perdre la face. Alors le médiateur doit comprendre les vraies exigences des parties en conflits et qu'elles soient bien exprimées.

### **3.3.5. Chercher différentes idées pour une solution**

Durant cette étape, les questions et les besoins étant clairs, le médiateur ou la médiatrice demande aux parties en conflits : « Que peut-on faire maintenant pour résoudre le problème? » C'est le moment où les parties en conflit commencent à développer des idées de solutions. Le médiateur a pour rôle de les encourager à être plus créatives et à ne pas être timides pour proposer des idées. Le médiateur prend note de toutes ces idées. Les parties en conflit sont encore priées de ne pas porter leur propre jugement quelque soient les idées (bonnes ou mauvaises).

### **3.3.6. Choisir la bonne solution**

Durant la réunion suivante, le médiateur présente toutes les idées proposées aux parties en conflit. Les parties en conflit discutent maintenant des pistes de solution et identifient celles qui pourraient faire avancer la médiation. Durant cette étape de la médiation les parties en conflit négocient quelle idée il faut choisir. C'est important qu'elles se mettent d'accord sur une idée.

### 3.3.7. Décrire les prochaines étapes et conclure les accords

Dès qu'une idée de solution est choisie, les parties en conflit déterminent leur rôle dans la mise en œuvre des activités pratiques pour s'assurer que la solution soit efficace. A la fin de ce processus, les parties signent un accord où tout est noté. Ainsi la paix entre les parties en conflit est rétablie.

IMPORTANT	
•	Un processus de médiation est un processus long nécessitant plusieurs séances.
•	Les parties en conflit ne peuvent pas être forcées à entamer une médiation. Si elles ne sont pas prêtes à trouver des solutions, ça ne vaut pas la peine d'entrer dans un processus de médiation.
•	Il est important que les solutions soient développées par les parties en conflit et non pas par le médiateur. C'est comme cela que la solution peut être durable.

### 3.4. Quels sont les points forts et faibles de la médiation ?

#### Les points forts :

- Plus de chance pour l'établissement de la paix durable
- L'économie des coûts (comparé aux frais de la justice moderne)
- La médiation ouvre des portes à la consolidation du tissu social
- Après un processus de médiation il y a moins de rancunes

#### Les points faibles :

- Rebondissement des conflits (dans la médiation traditionnelle car il y a un manque de connaissances et de documents juridiques)
- Déchirure du tissu social si la médiation n'est pas un succès.

### 3.5. Quelles sont les différences entre la médiation moderne et la médiation traditionnelle ?

Médiation moderne	Médiation traditionnelle
Médiateur(s)	
Accord obligatoire des parties en conflit sur le choix du médiateur.	Accord obligatoire des parties en conflit sur le choix du médiateur.
Valeurs et principes	
Le médiateur ou la médiatrice applique les valeurs modernes et traite tous les acteurs du conflit de façon légale. La médiation moderne repose sur des documents juridiques.	Le médiateur ou la médiatrice repose son travail uniquement sur des principes et valeurs coutumiers et traditionnels. La hiérarchie des différents acteurs du conflit est respectée selon la tradition.
La solution	
Le médiateur ou la médiatrice guide le processus mais ne décide jamais de la solution. Ce sont les parties en conflit qui sont responsables de trouver et décider de leur solution.	Le médiateur ou la médiatrice dit la vérité et décide de la solution. La solution est normalement acceptée parce que le médiateur ou la médiatrice est une personne jouissant d'une forte notoriété dans la communauté.

La médiation traditionnelle est souvent complétée par des approches modernes. Par exemple si une solution est trouvée entre parties en conflit, elles s'orientent ensuite vers une cour / autorité pour une authentification et légalisation de la solution trouvée.

## **4. La négociation**

La négociation est une forme de résolution de conflit sans médiateur. Cela veut dire que les parties en conflit se rencontrent et discutent de leurs problèmes. La négociation se fait entre les individus, les familles, les communautés, les sociétés et les gouvernements. Comme dans la médiation, la bonne communication entre les gens est très importante.

### **4.1. Les étapes de la négociation**

Les étapes sont similaires à celles de la médiation

#### **1. Identification du problème**

Moustapha et Mohamed veulent construire leur maison sur le même terrain. Mais la question de savoir à qui le terrain appartient n'est pas claire. En fait, c'est un grand terrain.

#### **2. Qu'est-ce qu'on veut atteindre ?**

Les deux, secrètement se disent : « C'est important de construire ma maison ici. Mais si l'autre le veut aussi, on pourrait diviser le terrain. Mais moi, je veux la partie sans arbres ».

En fait, les deux se disent la même chose. Ils veulent dire à l'autre qu'ils sont les seuls sur le terrain, mais les deux ont déjà préparé une solution si le plan ne fonctionne pas. Alors, ils savent exactement à quoi ils veulent arriver.

#### **3. Quelle est la stratégie**

La stratégie des deux est d'insister sur la solution qui consiste à occuper tout le terrain ; mais ils ont déjà préparé la deuxième stratégie qui est de négocier qui va prendre quelle partie du terrain.

#### **4. Examiner les idées et les actions de l'autre**

Durant l'examen, les deux réalisent qu'ils ont grandi dans le même village et qu'ils sont de la même famille. Il leur faut alors trouver une solution. Ils savent aussi que la famille sera satisfaite s'ils trouvent une solution. Ils se sont toujours mutuellement appréciés jusqu'au moment du conflit.

#### **5. Négocier**

La négociation est rapide. Les deux parties refusant d'occuper la portion de terrain comportant des arbres, et tous les deux désirant trouver une solution, ils décident de partager le terrain en deux parties. L'une avec arbres et l'autre sans arbres.

#### **6. S'accorder à la bonne solution**

Ils s'accordent autour de cette solution. Ils vont se rencontrer de nouveau sur le terrain accompagnés par le chef du village pour le partage du terrain.

## 5. Questionnaire

1. Quelle est la différence entre la médiation et la négociation ?
2. Quelle est la différence entre la médiation moderne et la médiation traditionnelle ?
3. Quels sont les qualités d'un bon médiateur ou d'une bonne médiatrice ?
4. Quelles sont les étapes dans la médiation ?
5. Quelles sont les étapes dans la négociation ?
6. Choisissez un exemple récent de médiation qui se déroulait dans votre région. Quelles sont les leçons que vous en tirez ?

*La prévention et la gestion des conflits par les  
Conseils Locaux des Organisations de la  
Société Civile Guinéenne*

## **Cahiers Thématiques**

Cahier 10

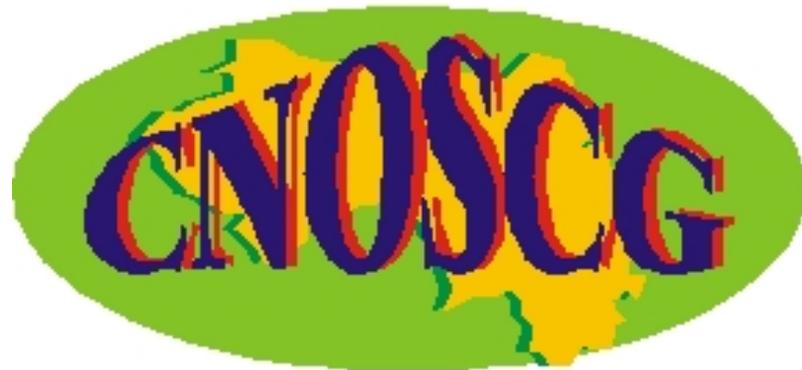
## **Réconciliation**

Edité par  
le Conseil National des Organisations  
de la Société Civile Guinéenne  
Mars 2012



swiss  
peace

**Programme « Local/National - « Appui au rôle de médiateur de la société civile organisée dans la prévention et la gestion des conflits en République de Guinée »**



## Remerciements

Equipe Pour la réalisation de ce cahier thématique, nos remerciements vont à l'endroit de :

### 1- L'équipe technique du programme :

- Aziz Diop
- Malick Bah
- Ibrahima Sory Seck
- Asmaou Bah
- Ismael Dieng
- Jacqueline Dramou
- Boubacar Biro Diallo
- Aïssata Keita
- Ibrahima Sory Samoura
- Fatoumata Binta Diallo

### 2- L'assistance technique :

- Rodolphe Poirier, conseiller aux organisations de la société civile
- Delphine Arnaud, CFSI
- Adama Dian Barry, PNUD
- Chérif Karamo, PNUD

### 3- Consultantes et auteurs des cahiers thématiques :

- Sidonia Gabriel, swisspeace
- Nadina Diday, swisspeace

### 4- Partenaires

- Jean Louis Vielajus CFSI
- Anne - Françoise Taisne, CFSI

### 5- Partenaires financiers

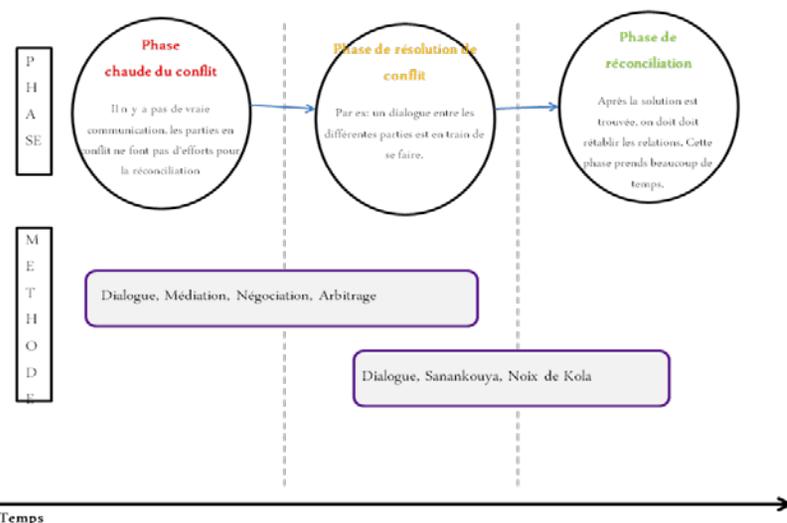
- Union Européenne, SCAC, PNUD

## 1. Après la résolution d'un conflit

Que faut-il faire après la résolution d'un conflit ? Quels sont les besoins des parties prenantes une fois le conflit résolu ? La vie quotidienne de la communauté peut-elle immédiatement reprendre son cours normal ? Les victimes et/ou responsables souffrent souvent de blessures physiques et/ou morales. Il n'est pas facile de regarder dans les yeux de quelqu'un qui t'a fait du mal.

Trouver une solution à un conflit peut être un **processus long**. Ce qu'on appelle la **réconciliation** peut prendre encore plus de temps. La réconciliation est un **processus partagé**. C'est une question très sensible et les parties prenantes d'un conflit sont souvent réticentes à entamer un processus de réconciliation, de peur de réveiller les émotions et rouvrir les blessures. C'est uniquement après la réconciliation que toutes les parties prenantes se retrouvent en capacité à aller mieux.

Ci-dessous les **différentes phases de la gestion de conflit**. Après la résolution d'un conflit, le processus n'est pas fini. On pourrait dire que démarre la phase de **rétablissement des relations** entre les parties, les personnes et groupes impliqués. Les approches et méthodologies changent selon la phase dans laquelle se trouve le conflit.



## 2. Qu'est-ce que la réconciliation ?

Le mot réconciliation vient du mot latin « réconciliation » et veut dire le rétablissement et la restauration. La réconciliation se fait entre les gens qui sont en conflit.

Elle est le rétablissement des relations et de la confiance mutuelle entre les parties. Ainsi, ces dernières sont prêtes à surmonter le souvenir des injures et des actes cruels. A la fin d'un processus de réconciliation, les gens sont prêts à se reconstruire et réorganiser leur futur ensemble.<sup>1</sup>

Par exemple, il y a l'histoire d'Aïssatou, une jeune Guinéenne de 31 ans. L'histoire d'Aïssatou est remarquable et

<sup>1</sup> Cette définition était traduite librement de l'allemand en français. Elle est selon Juan Gutierrez un praticien qui s'est beaucoup engagé dans le travail de la réconciliation.

emblématique. Parfois, les individus se font beaucoup de mal, ce qui provoque des tensions entre les familles et les communautés.

## **2.1. L'histoire d'Aïssatou**

*« Aïssatou est née dans un petit village de la Haute Guinée. Quand elle était petite, elle habitait avec ses parents et ses frères et sœurs. Elle aimait sa mère et son père. Une nuit des hommes ont cambriolé leur maison. Sa mère a été battue pendant qu'Aïssatou se cachait sous une table. Elle n'avait aucune idée de ce qui se passait et pourquoi ces hommes avaient une telle colère contre ses parents! Sous la table elle n'a pas été découverte, mais elle a vu tout ce qui se passait dans la chambre. Quelques hommes ont pris sa mère avec eux; un autre homme restait avec son père dans la chambre. Aïssatou voyait qu'il s'agissait de leur voisin Camara. Ils ont discuté et se sont bagarrés et tout d'un coup Camara a pris un couteau et a tué son père. Au moment où Aïssatou ne pouvait plus contrôler sa voix à cause du choc, Camara l'a vue et lui a dit de ne jamais dire à quelqu'un ce qu'elle venait de voir, sinon elle serait aussi morte comme son père.*

*Aïssatou souffrait beaucoup depuis le meurtre de son père. Pendant la nuit, elle faisait souvent des cauchemars. Son cœur ne se calmait pas. Elle était toujours triste et elle avait une colère terrible contre son voisin Camara. Mais elle n'avait pas de choix, donc elle restait dans le village avec sa famille. La vie n'était plus la même pour elle après cet événement. Sa mère est rentrée très tôt après cette nuit mais on ne savait pas ce qui lui était arrivée pendant son enlèvement. Jamais un mot*

*n'échappait de la bouche d'Aïssatou. Avec le temps qui passait, Aïssatou est devenue « l'enfant terrible » du village. Elle n'écoutait pas ce que sa mère et ses oncles lui disaient, elle n'est jamais allée à l'école, elle faisait des bêtises tout le temps et elle n'avait jamais d'amis. Bref, elle est restée sauvage et personne ne la comprenait. Les gens au village commençaient à rigoler d'elle, finalement elle s'est retirée dans un coin et ne sortait plus.*

*Dix ans après l'événement dramatique, Aïssatou était invitée un jour à participer à une formation d'éducation à la paix. En fait, le village ne voulait pas l'envoyer mais elle voulait absolument y aller et pouvait convaincre les organisateurs. Pendant la formation, on allait apprendre comment on peut faire la paix. La formatrice a expliqué qu'on ne peut aider les gens à faire la paix que quand on a « la main propre » c'est-à-dire qu'on est en paix avec son cœur et avec les gens de son entourage. C'est à ce moment qu'Aïssatou a commencé à raconter son histoire pour la première fois. C'était difficile pour elle parce que les émotions et la souffrance étaient trop fortes. Ses copines et la formatrice l'ont encouragée à tout dire et de se débarrasser de cette histoire. A la fin, la formatrice a demandé qu'est-ce qu'elle voulait faire maintenant. Aïssatou disait : « Je veux rentrer au village. Je suis prête à voir le meurtrier de mon père et à accepter de le pardonner, s'il me le demande. C'est important pour moi, pour mes enfants et pour mon village afin de mieux vivre en paix. » Le même jour le conseil des aînés du village était*

*convoqué et s'est mis d'accord à faire les arrangements pour une telle confrontation.*

*Aïssatou était préparée par sa formatrice et ses copines pour ce jour important. Quand le jour est arrivé, elle s'est rendue avec ses copines sous le grand arbre qui se trouve au milieu du village. Tout le monde était là. Le conseil des sages, les religieux, le conseil des femmes et les jeunes. Quand Camara arrivait Aïssatou commençait à trembler. Mais quand les sages ont demandé à Aïssatou de raconter son histoire elle regagnait sa confiance. On voyait la souffrance dans les yeux de Camara. On voyait qu'il avait aussi beaucoup souffert de ce qu'il avait fait et qu'il se repentait. Il disait : «Aïssatou, je suis très triste de ce qui s'est passé. Je suis coupable de cet acte horrible et je le regrette du fond de mon cœur. Je sais que tu as souffert et je sais que tu avais toujours peur de moi. Je ne peux pas faire revivre ton père mais la moindre chose que je puisse faire c'est de demander ton pardon. » Aïssatou était très forte mais à l'intérieur elle avait beaucoup de larmes. Elle disait : « Ton acte m'a cassé la vie, la confiance et le respect pour les autres. J'ai tout perdu ! J'ai toujours pensé à mon père et je n'ai jamais retrouvé la paix dans mon cœur. C'est pour cela que j'accepte ton pardon. Je veux avoir la paix dans mon cœur et je veux vivre. Donc je veux te pardonner! ». On pouvait sentir le soulagement en ce moment. Les sages ont donné les noix de cola et elles étaient partagées entre les deux. Depuis ce moment, Aïssatou est très respectée dans le village. Les gens admirent son courage d'avoir parlé et pardonné. Il y a encore beaucoup de gens qui n'osent pas*

*faire la même chose. Aïssatou est aussi devenue une des meilleures formatrices d'éducation à la paix et son histoire est connue dans toute la région. »<sup>2</sup>*

## **2.2. Les leçons tirées**

L'histoire d'Aïssatou montre les différents aspects à prendre en compte dans le cadre d'un processus de réconciliation :

### **2.2.1. Interprétations et communication**

Les gens dans le village ont pensé qu'Aïssatou était une fille très mauvaise mais en vérité elle était victime d'un crime. Pour cette raison, la communication avec les parties et la connaissance des causes est au centre de la promotion de la paix. Il existe toujours une raison pour laquelle les gens se comportent comme ils se comportent. Il faut chercher à connaître cette raison.

Par contre, Camara était apprécié par tout le village. Tout le monde pensait qu'il était incapable de faire du mal. Et soudainement, les habitants apprennent qu'il a commis un crime terrible.

Aïssatou s'imaginait que Camara n'avait pas souffert de son acte. Mais dès qu'ils se sont parlé, elle a appris qu'il a beaucoup regretté et souffert à cause de son ignorance et de la cruauté de son acte. Il arrive que les délinquants souffrent moralement de la portée de leurs actes, même s'ils ne l'expriment pas. Cela faisait du bien à Aïssatou de savoir qu'il

---

<sup>2</sup> Les paragraphes en italiques sont des citations extraites de transcriptions d'entretiens et de débats réalisés dans toutes les régions de la Guinée. Les propos cités n'engagent que les personnes qui les ont tenus et n'ont pas pour vocation de refléter l'opinion du CNOSCG.

regrettait son crime, et son pardon a offert à Camara la possibilité de retrouver la paix et d'avancer dans sa vie.

### 2.2.2. La Sécurité

Durant longtemps, il était impossible pour Aïssatou de se réconcilier. Pourquoi ? Car c'était trop dangereux. Elle avait **peur** de Camara. Elle avait peur que les amis de Camara ne la tuent elle aussi ou la persécutent à la moindre parole. Il lui a fallu du temps pour surmonter ses peurs et, avec le soutien de ses amies de la formation, elle est arrivée à s'approcher de Camara et à entamer un processus de réconciliation.

### 2.2.3. Le Soutien

Aïssatou avait besoin de soutien. Lorsqu'elle était **seule** avec son secret, elle n'osait dire un mot. Mais lorsqu'elle s'est sentie comprise au sein d'un groupe qui lui montrait de la compassion, elle est devenue plus forte. De plus, elle bénéficiait du **soutien et des conseils** de la formatrice. Ces circonstances l'ont aidée à affronter la situation.

### 2.2.4. La confiance et le rétablissement des relations

Malgré la marginalisation dont Aïssatou était victime dans son village, elle faisait néanmoins confiance aux sages et aux villageois, afin qu'ils comprennent son comportement bizarre dès qu'ils apprennent son histoire. Il était aussi important pour elle de rétablir les liens avec sa communauté. Le fait que cette communauté ait toujours soutenu et apprécié Camara avait créé en elle un sentiment de haine et de rejet envers son village. Le **rituel traditionnel** de la noix de cola a rétabli

les liens et elle se sent désormais un membre à part entière du village. Utilisé par la communauté depuis des temps lointains, ce rituel est très puissant.

### 2.2.5. Imaginer une nouvelle vie

Durant cette longue période de mise à l'écart, Aïssatou a toujours pensé à la vie en famille et à son père avant son assassinat. Elle rêvait de retrouver cette vie. En même temps, elle avait toujours des cauchemars avec les images de ce qui s'est passé cette nuit, il y a dix ans. Il a duré longtemps jusqu'à ce qu'elle pouvait dire qu'elle veut avancer avec sa vie. Seulement avec l'imagination d'une nouvelle vie avec le coupable dans le village, la réconciliation était possible.

### 2.2.6. Réconciliation et impunité

Il est à noter que dans cette histoire, nulle mention n'est faite d'un éventuel **jugement** et d'une **condamnation du meurtrier**. Ce cas ne relate que le volet « communautaire » de la gestion du conflit et de la réconciliation. Il est à parier que si le meurtrier n'est pas jugé et puni pour son crime, son **sentiment d'impunité** perdurera, malgré la réconciliation avec sa victime. Ces méthodes « traditionnelles » ont souvent pour défaut de **traiter bourreaux et victimes sur un pied d'égalité**, pour la sauvegarde de l'unité de la communauté, au **détriment de la justice**.

## 3. Réconciliation dans les religions

Il existe des processus de réconciliation dans toutes les religions. D'une part cela inclut le concept de réconciliation entre les individus, et d'autre part cela inclut aussi la question

de la réconciliation avec Dieu. Si l'on fait du mal à quelqu'un, on a brisé son équilibre par rapport à soi-même et par rapport à son environnement. Les religions aident à réconcilier et proposent différents rituels. La réconciliation selon les principes et rites religieux est particulièrement efficace lorsqu'elle est utilisée avec des communautés et des individus très croyants.



### 3.1. L'Islam

Dans l'Islam, la réconciliation et le pardon jouent un rôle important. Il existe un rituel principal : Le *Sulh*.

Le *Sulh* est composé en trois étapes :

- Dans la première étape, la victime et le délinquant cherchent un médiateur respecté, un *muslih*. Ensuite, les deux parties annoncent publiquement qu'un crime a été commis.
- La deuxième étape est nommée le *musalaha*. C'est un processus de réconciliation entre les deux parties qui s'achève avec le pardon et le règlement du conflit. Il est important que, durant le processus, la dignité et l'honneur des deux parties dans la communauté soient restaurés, malgré la gravité du crime.
- Dans la troisième étape, le rituel se fait en public. La communauté va être présente pour garantir et témoigner du pardon. Les parties en conflit doivent se serrer la main en présence des médiateurs. Ensuite, la famille du coupable doit aller chez la famille de la victime et boire une tasse de café amer. Finalement, la famille du coupable doit offrir un repas.

Le rituel du *Sulh* ne se concentre ni sur la victime, ni sur le coupable. Il se concentre sur le rétablissement de la dignité et l'honneur des deux parties dans le village. Le *Sulh* est un rituel très puissant pour rétablir les relations entre la victime et le coupable.

### 3.2. Le Christianisme

Le sacrement de réconciliation et le dialogue avec un prêtre font partie de la pratique chrétienne. Ce sacrement est le signe de « l'amour infini de Dieu ». Le pardon de Dieu est toujours considéré comme possible si la démarche est sincère. En se reconnaissant comme pêcheur, le croyant se sent absout des fautes qu'il a commises. Pour lui, le dialogue avec un prêtre est l'acte symbolique scellant la réconciliation avec Dieu et avec ses semblables. Le pardon de Dieu est exprimé par le prêtre. Tous les courants du christianisme s'attachent à promouvoir la réconciliation et le dialogue entre communautés, ainsi qu'entre les différentes religions.

### 4. Réconciliation traditionnelle

Dans la tradition, les approches de résolution et de réconciliation sont similaires. Le sanankouya sert d'outil de résolution ainsi que de réconciliation. La limite entre phase de résolution de conflit et phase de réconciliation est généralement difficile à distinguer. Dans les processus de réconciliation, en Guinée, les structures traditionnelles jouent un rôle important. Le conseil des sages, les doyens ainsi que les Imams sont invités à assister aux rituels de réconciliation. Ce type de rituel a lieu après que les parties en conflit aient trouvé une solution. Le rituel marque la transition entre la phase de résolution du conflit et la phase de réconciliation des parties

En Guinée, le rituel pratiqué le plus fréquemment est l'échange et la consommation collective de la noix de cola par le délinquant et la victime. Pour symboliser la transition vers la phase de réconciliation, il existe aussi un rituel durant lequel la partie en faute tient les pieds de la victime. Le fait que le fautif doive s'agenouiller devant la victime symbolise la reconnaissance de sa culpabilité et la demande de pardon.

*« A Boké, il y a 14 ethnies. Il y a eu un conflit entre l'ethnie Landouma, l'ethnie de Djakanké et l'ethnie Peul. Il y avait un homme au sein de l'ethnie Landouma qui était trésorier du bureau des sages, qui a insulté les Djakankés et les Peuls. Il a dit que c'est l'ethnie Landouma qui est responsable et supérieure, parce que les Landouma étaient des autochtones et les autres des étrangers. Les Peuls et les Djakankés voulaient se révolter contre l'ethnie Landouma et les autres ethnies se sont ralliées derrière les deux ethnies agressées, donc les Landoumas étaient seuls.*

*Le conseil de sages a 45 membres. Chaque ethnie a fourni des personnes selon la grandeur de son ethnie. Donc les peuls ont donné 5 personnes, les Djakankés aussi 5 personnes, les Soussous 4 personnes, les Bagas 3 personnes et ainsi de suite. Le conseil dispose aussi d'un bureau exécutif de 15 membres (de ses 45 membres) qui représentent toutes les ethnies à Boké et qui doit s'occuper des problèmes sérieux.*

*Donc c'était le bureau exécutif des sages qui s'est réuni pour examiner le problème et nous avons décidé d'aller vers le doyen des Landoumas. Nous avons exposé au doyen le*

*problème qui se pose. « Il y a quelqu'un au sein de l'ethnie Landouma qui est ethnocentriste et qui a insulté les autres ethnies, notamment les Peuls et les Djakankés ». Le doyen de l'ethnie Landouma n'était pas du tout content d'entendre ça. Donc nous avons décidé d'appeler celui qui a agressé les autres ethnies pour le sensibiliser.*

*Le lendemain, le responsable du malentendu est venu avec ses parents et nous avons discuté du problème et sensibilisé ces derniers en disant que « la Guinée est une famille » et qu'il y a 14 ethnies à Boké. Donc si les Landoumas se séparent des autres, nous pourrons y faire face, parce que nous sommes plus nombreux que les Landoumas. Ses parents ont compris ça et ils ont dit qu'ils ne savaient pas que leur fils a agressé les Peuls et les Djakankés. Puis nous avons attaché les quatre noix de cola et nous avons dit « bon, c'est vous qui êtes venus en premier ici, mais ça ne veut pas dire que vous êtes supérieurs. Nous sommes venus après vous, mais puisque vous dites que nous sommes vos étrangers, nous sommes égaux. Voilà les quatre noix de cola pour que vous acceptiez encore de cohabiter avec nous. » Donc nous avons présenté les quatre noix de cola et un peu d'argent là-dessus aux Landoumas. Nous leurs avons demandés d'accepter qu'une seule communauté ne puisse pas commander ce lieu.*

*Ses parents ont compris et accepté les noix de cola et ils ont dit à celui qui a agressé qu'il a tort et donc qu'il doit tenir les pieds des autres. Il a accepté et il est venu et il a pris les pieds des deux qu'il a insultés pour demander pardon. C'est un*

*rituel que nous avons trouvé chez nos ancêtres, celui qui est fautif doit s'abaisser pour dire qu'il a compris et pour dire que l'autre est supérieur à lui, parce qu'il l'a violenté. Après il s'est retourné vers ses parents et il a dit qu'il ne faut pas l'abandonner à cause de ses erreurs et il a demandé pardon, parce qu'il a sali son ethnie. Les Landoumas ont accepté son pardon et nous aussi.*

*Donc l'ethnie de Landouma s'est réconciliée avec les autres ethnies. Nous avons appelé une réunion avec les 45 membres du bureau des sages pour dire que nous acceptons le pardon de celui qui a agressé et que nous nous réconcilions.*

*Mais après, les Landoumas se sont réunis eux-mêmes et ils ont dit que celui qui a insulté a demandé pardon aux autres ethnies, mais cela ne suffira pas, parce qu'ils ont honte à cause de lui. C'est pourquoi ils ont décidé d'enlever celui-ci du bureau des sages, parce qu'il est impoli, il n'est pas un bon homme et pas un sage ».*

Il est à noter que les structures traditionnelles sont capables d'intervenir quasiment sans distinction auprès de toutes les composantes de la société, quelque soit le niveau social ou l'ethnie.<sup>3</sup>

## **5. Réconciliation moderne : Justice réparatrice**

Dans la justice moderne, la notion de justice réparatrice a été créée il y a quelques années. Elle est née de la prise de

---

<sup>3</sup> Cf. cahier No. 1 sur les structures traditionnelles.

conscience d'intégrer les questions de réconciliation dans les procédures modernes. La justice réparatrice peut faire partie de la justice transitionnelle (voir 6).

La justice réparatrice se centre sur le préjudice en essayant de le réparer et/ou de restaurer l'équilibre rompu entre les parties : la communauté, le délinquant et la victime. L'objectif sera alors la restauration du lien entre les différentes parties impliquées afin de rétablir la paix dans la communauté. La médiation auteur/victime est l'une des possibilités d'application de la justice réparatrice.

La justice réparatrice est un élément qui permet de créer le lien entre l'élément de la justice moderne avec les éléments traditionnels.

## 6. La réconciliation au sein d'une société : Justice Transitionnelle

Nous avons jusqu'ici abordé les questions de réconciliation entre deux personnes, ou groupes familiaux, implantés sur des territoires restreints et circonscrits. Mais qu'en est-il de la réconciliation au sein d'une société, à l'échelle d'un pays ?

Pour cela, on parle depuis quelques années de « justice transitionnelle », concept qui a émergé aux lendemains de crises majeures dans certains pays, après lesquelles ces Etats se sont retrouvés « en transition » vers un régime démocratique.

Le postulat fondamental sur lequel repose la justice transitionnelle est que, pour qu'une société connaisse la paix et se démocratise, elle doit, d'abord et avant tout, **faire face à son passé**, le reconnaître et l'assumer. Cela implique qu'il lui faut **lutter contre l'oubli, agir en faveur des victimes et juger les coupables**.

Il s'agit, en quelque sorte, de « guérir » une société traumatisée par une crise majeure. Pour cela, on entend révéler une histoire nationale, appropriée par tous les citoyens et soumises à des commémorations (plaques commémoratives, exhumation et identification des disparus, déclarations officielles, institution de dates et lieux de mémoire).

La justice transitionnelle, par ce type de mécanismes, vise à garantir une certaine trêve politique, pour stabiliser le nouveau régime tout en tempérant jusqu'à un certain point les colères individuelles. Les outils de la justice transitionnelle renforcent



donc les normes d'un Etat démocratique naissant (la règle du droit, la lutte contre l'impunité, les réformes institutionnelles), tout en mettant en forme la mémoire du

passé, de manière à créer les conditions d'un avenir plus apaisé. Elle est donc à la fois tournée vers le passé et vers l'avenir, répare les torts subis autrefois tout en posant les bases d'un gouvernement plus juste.

De manière concrète, la justice transitionnelle se matérialise à travers un certain nombre d'institutions, de résolutions, de rapports officiels, de lois, de jugements, et comprend quatre piliers principaux :

1. Le droit à la justice
2. Le droit à la vérité
3. Le droit aux réparations
4. La garantie de non-répétition (« plus jamais ça »)

Une transition bien gérée doit empêcher le retour de la violence, et elle contribue ainsi à apporter la stabilité à des pays fragilisés par les conflits et les déchirements intérieurs.

Même si la Guinée ne sort pas d'un conflit armé interne, la succession des régimes autoritaires et des violences étatiques, ainsi que l'impunité dont ont joui, et pour certains jouissent encore, les responsables de ces violences, sont un frein au déroulement d'une transition démocratique apaisée.

En termes de mise en œuvre, le processus de réconciliation nationale construit à travers une justice transitionnelle s'articule généralement autour de deux institutions :

- Une justice indépendante et professionnelle, capable d'instruire et juger les responsables des crimes commis en dehors de toutes considérations d'ordre

politique, communautaire, etc. Ceci concerne le pilier 1 de la justice transitionnelle.

- Une commission « Justice, Vérité et Réconciliation », prenant en charge les piliers 2 à 4, autour de laquelle un large consensus est trouvé, notamment en termes d'impartialité et de représentativité.

Il est important de noter que Réconciliation ne veut pas dire « mettre dos à dos bourreaux et victimes ». Un processus de réconciliation pérenne, capable de garantir la paix dans le futur, notamment par la reconnaissance de la position de chacun, bourreau comme victime, se doit de déterminer les responsabilités et les préjudices. Sans cela, le pays s'expose à la persistance de rancœurs et de haines sans fin.

**« Il n'y a pas de pardon sans justice »**

## 6. Questionnaire

1. A quelle étape de la gestion de conflits intervient la réconciliation ?
2. Pourquoi la réconciliation est-elle difficile et nécessite-t-elle autant de temps ?
3. Quelles sont les différentes approches de réconciliation ? Quelle approche connaissez-vous ?
4. Discutez des différents aspects de la réconciliation nationale. Où en est-on en Guinée ?
5. Que pensez-vous de la réconciliation nationale ? Serait-elle importante pour vous ? Si oui, pourquoi ? Quel rôle la société civile peut-elle jouer pour faire avancer le processus de réconciliation ?